

Un mercenaire dénonce la société américaine

d'après PA, Reuters, UPI, AFP

LUANDA — L'un des treize mercenaires jugés actuellement en Angola pour leur rôle pendant la guerre civile, Gustavo Grillo, argentin naturalisé américain et ancien combattant du Vietnam (il fut sergent dans les "marines"), a accusé la CIA américaine d'avoir financé le recrutement des mercenaires ayant combattu aux côtés du FNLA de Roberto Holden et d'avoir approvisionné ce mouvement en armes.

Gustavo Grillo, qui a avoué s'être engagé comme mercenaire en Angola pour l'argent et seulement pour l'argent, a, en outre, qualifié la société américaine de "monstrueuse" où les faibles deviennent plus faibles et les forts deviennent encore plus forts, l'accusant notamment de l'avoir perverti. Il n'a pas

hésité à déclarer que ses camarades, tant américains que britanniques, avaient eu les mêmes motivations que lui, à savoir l'argent, réfutant ainsi l'argument d'un autre mercenaire qui avait évoqué ses problèmes psychiatriques.

Quant à la plupart des dix mercenaires britanniques qui se trouvent également dans le box des accusés, ils déclarent avoir voulu quitter l'Angola avant d'avoir tiré un seul coup de feu, mais en avoir été empêchés par la crainte de voir Costas Georgiou, alias "colonel Callan", mettre à exécution sa menace de les abattre s'ils partaient.

Plus tôt, au cours du procès, "Callan" avait déclaré assumer l'entière responsabilité de toutes les charges portées contre les mercenaires. A la suite d'un incident qui vit "Callan" tenter de faire

un mauvais parti à un des mercenaires, les autorités décidèrent de le menotter.

De retour à Londres, par ailleurs, un avocat britannique, au terme d'un séjour en Angola, a reproché au gouvernement de Londres de ne rien tenter pour empêcher le recrutement des mercenaires. Il a également demandé une enquête sur "la complicité apparente de certains haut-fonctionnaires" en ce qui concerne le déplacement des mercenaires.

M. Stephen Sedley, qui s'était rendu en Angola en qualité de membre de la commission invitée par le gouvernement à suivre le procès des treize mercenaires blancs, a déclaré que l'administration britannique est largement responsable de la situation où se trouvent actuellement les neuf

venus britanniques. Si les prévenus britanniques sont condamnés en

Angola, aucune demande de clémence provenant de Londres n'aura d'effet. Si

la Grande-Bretagne ne se montre prête à prendre des mesures immédiates

pour mettre fin au trafic de mercenaires, a dit Me Sedley.



Le principal des 13 mercenaires actuellement jugés en Angola, Costas Georgiou, alias "colonel Callan" (au centre), discute avec son avocat angolais au cours d'une séance du procès.

Marie n'a pu tuer Castro!

NEW YORK (PA, AFP) — Recrutée par la CIA pour assassiner Fidel Castro en 1960, Marie Lorenz affirme avoir accepté cette mission parce que l'on avait tué l'enfant qu'elle avait eu avec le leader cubain. Ce n'est pas Fidel qui l'a tué, a-t-elle ajouté, mais peut-être les gens de son entourage.

De toute façon, elle renonça à sa vengeance alors qu'elle se rendait de Miami à La Havane en emportant deux capsules de cyanure qui devaient servir à empoisonner le café de Fidel. "Je savais que je ne pourrais le faire, je ne le pouvais pas. Je ne suis pas un tueur. Je l'aimais," a-t-elle confié dans une interview télévisée.

Quant aux capsules, elles devaient fondre dans le pot de crème où elle les avait cachées pour les dissimuler aux douaniers...

La rencontre de Mlle Lorenz remonte à 1960. Elle fit la connaissance du leader cubain à bord du navire de croisière allemand "Berlin" dont son père était le capitaine.

RAFRAICHISSEZ-VOUS A DES PRIX REDUITS

OFFRE DE CLIMATISEURS

Choix parmi la gamme complète de **G.S.W.** de 8,000 à 18,000 B.T.U.

Grande vente de CHRYSLER AIRTEMP

8,000 B.T.U. **\$269**

rien que

Pour cette semaine seulement
Radiation Engineering du Canada

4810 ouest, rue Jean-Talon **731-7638**

Ouvert de 9 h à 18 h en semaine, Jeudi - Vendredi jusqu'à 20 h, Samedi 9 h à 13 h.

Un vin pour toute occasion. Mateus Rosé.

Un produit du Portugal.

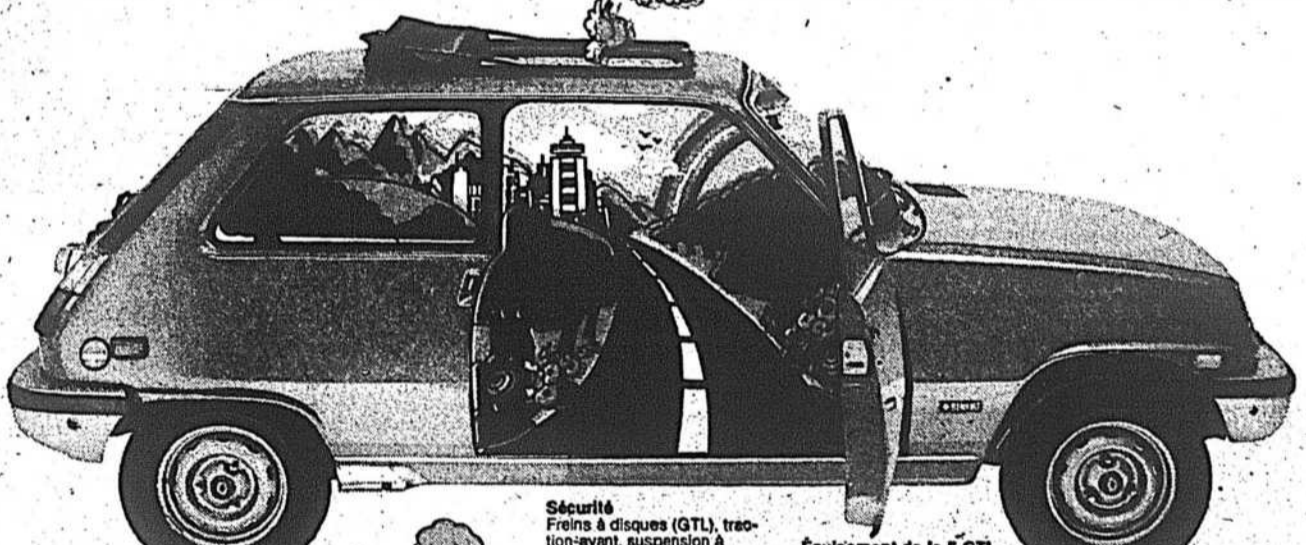
Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

NE MANQUEZ PAS LES 2 PAGES D'AUBAINES VAL ROYAL LA SALLE DANS LA PRESSE DE MERCREDI SUPER VENTE VACANCES

A court de robustesse, de garantie et d'essence? Prenez donc une 5, c'est emballant!

La Renault 5, c'est 50* milles au gallon de nerf, de résistance et de robustesse! Construite par les maîtres de la traction-avant depuis près de 18 ans, elle est garantie pour 24 mois/24,000 milles.

Demandez de plus amples renseignements à votre concessionnaire le plus près de chez vous. Il se fera un plaisir de vous montrer le vrai sens du plaisir de conduire! Car la 5, c'est un plaisir de tous les sens.



Confort
Sièges tout confort, moquette à l'avant comme à l'arrière. Suspension indépendante aux 4 roues. Sièges séparés inclinables à l'avant de la 5 GTL.

La Renault 5 L
Vous désirez tout le plaisir qu'offre la Renault 5 GTL mais un rendement encore plus économique? Choisissez la Renault 5 L. Avec son moteur de 782 cc, elle fait jusqu'à 37* mil/gal. en ville.

Robustesse
Monocoque en acier soudé. Traitement anti-rouille. "GARANTIE PLUS", 24 mois/24,000 milles sur moteur et boîte de vitesses.

Sécurité
Freins à disques (GTL), traction-avant, suspension à barres de torsion, pare-chocs enveloppants recouverts de polyuréthane, tout pour une meilleure tenue de route et une stabilité incomparable.

Équipement de la 5 GTL
Pneus radiaux ceinturés d'acier. 4 vitesses au plancher. Freins à disque à l'avant. Volant rembourré. Dégivreur à l'arrière, etc... Toit ouvrant, vitres teintées, lave-glace/essuie-glace à l'arrière en option.

Économie et performance
Mini-compacte maniable et rapide. Moteur de 1300 cc. Poids 1,797 lb (GTL). Accélération foudroyantes. 35* mil/gal. en ville, 50* sur la grand-route.

Espace de chargement
Arrière entièrement ouvrant. 31.5 pi. cu., le dossier-arrière abaissé.



* Testé selon les normes de F.E.P.A. à utiliser comme base de comparaison.

A partir de **\$3,395.**

La Cinq, c'est emballant!

RENAULT

MONTREAL
GARAGE EDDY DOYLE
2260, rue St-Joseph
Lachine
Tél. 637-7811

MONTREAL DAUPHINE
12050, boul. Laurentien
Montréal
Tél. 331-8130

RENAULT CENTRE-VILLE
1824 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
Tél. 937-9551

LAREAU AUTOMOBILES
4476, rue de Laroche
Montréal
Tél. 623-2153/2154

RENAULT CRÉMAZIE
350 est, rue Crémazie
Montréal
Tél. 387-3781/3782

RENAULT PIERREFONDS
14189 ouest, boul. Goula
Pierrefonds
Tél. 620-1511/1512

AU GRAND SALON
2230, rue Viau
Montréal
Tél. 254-9971/9491

AU PAVILLON DE L'AUTO
7665, boul. Lacordaire
Montréal
Tél. 259-6981

LAVAL
CONCORDIA AUTO
4450, boul. Lévesque
Laval
Tél. 681-0660

AUTO GIBRALTAR
1215, boul. des Laurentides
Laval
Tél. 689-7171/7172

AUTO G.S.R. INC.
2032, boul. Labelle
Laval
Tél. 687-3123

RIVE SUD
RENAULT LONGUEUIL
465, boul. Curt-Pointier O.
Longueuil
Tél. 677-6361

PARIS AUTO
825, boul. Taschereau
Greenfield Park
Tél. 672-6660

RÉGION DE MONTREAL

SARASBY GORDON PONTAZZI
Aurville
Tél. 469-2318

JACQUES LAMBERT AUTOMOBILES INC.
Dorval
Tél. 472-4338

GARAGE ROBERT GUIL
Saint-Marc
Tél. 420-1728

AUTO A. G. LAPOINTE INC.
Joliette
Tél. 733-8918

AUTOMOBILES E. L. PROTECTOR INC.
Lac Beauport
Tél. 943-8131

MARIO DELANER INC.
L'Épiphanie
Tél. 469-2541

MICHAEL AUTO INC.
Dorval
Tél. 943-1811

RENAULT STE AGATHE LTÉE
Ste-Agathe Est
Tél. 329-4324

RENAULT ST-JOVIN
St-Jovin de Montarville
Tél. 853-3361

GARAGE INTERNATIONAL & C. INC.
St-Jovin
Tél. 876-1478

LES AUTOMOBILES ESCOFFIER LTÉE
St-Jovin
Tél. 430-1879

BARON AUTOMOBILES INC.
Eau Claire sur le Saguenay
Tél. 473-8144

SARASBY & PASCAREL INC.
Ste-Thérèse de Beauport
Tél. 426-1181

BOUYVERT AUTOMOBILES INC.
Shoreville
Tél. 520-0509

FROST & PIERRE INC.
Trois-Rivières
Tél. 379-1811

PIERRE AUTOMOBILES INC.
Whitbyville
Tél. 371-0311

BEAUCHE AUTO INC.
Yvesville
Tél. 283-1289

dépêches

LES 25 EXILES politiques qui avaient été enlevés à Buenos-Aires, vendredi dernier, dans des circonstances obscures, ont été libérés au cours du week-end. Les autorités argentines leur ont donné 48 heures pour quitter l'Argentine où ils s'étaient réfugiés, le plupart sont des Chiliens qui ont fui leur pays après le coup de Pinochet. Ils ont été battus et torturés par leurs ravisseurs dont on ne connaît pas l'identité. Le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'emploie auprès des ambassades de Buenos Aires à trouver de nouveaux refuges à ces 25 personnes. Les Pays-Bas ont déjà accepté de prendre en charge deux familles chiliennes.

LE CHILI vient d'échapper à la question des droits de l'homme. Par 15 voix contre 8, l'Assemblée de l'Organisation des Etats américains, réunie à Santiago, a décidé hier de ne pas traiter séparément le problème des droits de l'homme. Il a été décidé qu'il n'y aurait qu'une seule résolution sur la question au lieu de trois dont une devait traiter des violations spécifiques au régime militaire du général Pinochet. Ont notamment voté contre les Etats-Unis, le Venezuela et la Colombie.

FRUITS ET LEGUMES pourraient assombrir les relations entre la France et l'Espagne. Ces relations sont fructueuses, a souligné hier à Madrid le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Jose Maria de Arellano, mais elles pourraient se détériorer du fait des tentatives des agriculteurs français d'empêcher les camions espagnols d'entrer en France pour y vendre fruits et légumes. Le ministre espagnol parlait au cours d'un banquet en l'honneur du ministre français de l'Industrie, M. Michel d'Ornano.

L'ANCIEN premier ministre, sir Harold Wilson, a été fait, hier, chevalier de l'Ordre de la Jarretière par la reine Elizabeth dans la salle du trône du château de Windsor. Après que lui ait été noué sous le genou le ruban bleu marqué de la devise "Honi soit qui mal y pense", sir Harold s'est vu remettre l'étoile de la Jarretière marquée de la croix de St-George et le manteau de velours bleu des chevaliers. La souveraine a ensuite pris sir Harold par la main et l'a conduit parmi ses pairs.

LE COMITE des plans nucléaires de l'OTAN a accepté le principe des propositions américaines tendant à rendre plus efficace le système de défense nucléaire en Europe. Indique-t-on dans les milieux officiels américains. Ces propositions, présentées lors de la réunion de janvier dernier du comité, visent à moderniser l'arsenal nucléaire de l'OTAN sans en changer l'importance quantitative. Selon les mêmes milieux, aucune décision définitive n'a encore été prise et les discussions se poursuivent. Celles-ci concernent essentiellement la question du remplacement des armes nucléaires actuellement opérationnelles par d'autres plus modernes.

UNE LETTRE piégée a explosé hier dans un bureau de la maison de courtoise Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith, à New York. Quatre femmes, employées de la firme, ont été blessées. Deux autres lettres piégées destinées à la compagnie pétrolière Exxon et à la Bunge Corporation ont été désamorçées par les artificiers de la police new-yorkaise avant d'éclater. Les enquêteurs ont établi que les trois lettres venaient de Texarkana, Texas.

LA CHINE populaire a réaffirmé sa souveraineté sur les îles Nansha (Spratley) et a lancé un avertissement aux firmes d'exploration pétrolière pour qu'elles n'entreprennent aucun forage dans cette région. Pékin déclare que ces îles "ont toujours été chinoises et que toute invasion armée et occupation de ces îles, de même que tous travaux de prospection pétrolière ou autre sur ces îles portent atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Chine et est inadmissible". La déclaration de Pékin semble être la réponse au récent communiqué officiel des Philippines affirmant qu'un consortium de firmes suédoise et philippine avait entrepris des forages dans ces îles.

HUSSEIN de Jordanie, attendu jeudi à Moscou pour une visite officielle de plus d'une semaine, pourrait signer avec les autorités soviétiques un important accord d'achat d'armement soviétique. L'aspect le plus concret de cette visite, outre les discussions sur le Proche-Orient et particulièrement le Liban, concerne les négociations sur la livraison par l'URSS à la Jordanie de batteries de missiles sol-air. Les missiles soviétiques remplaceraient les engins Hawk que le roi Hussein voulait acheter aux Etats-Unis, mais dont le coût a été estimé trop élevé par la Jordanie.



Le représentant Morris Udall échange une poignée de main avec Jimmy Carter à un meeting démocrate tenu à New York après avoir libéré ses délégués et leur avoir recommandé d'appuyer le favori des aspirants démocrates à la présidence.

Church et Udall se rallient à Carter

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
NEW YORK — M. Jimmy Carter, l'ancien gouverneur de la Géorgie, a fait hier le plein des délégués se posant définitivement comme le candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain.

M. Carter a reçu hier l'appui de deux de ses principaux adversaires aux élections primaires: le représentant de l'Arizona Morris Udall et le sénateur Frank Church. M. Fred Harris, ancien sénateur de l'Oklahoma, s'est également rallié à M. Carter.

Celui-ci est donc maintenant assuré d'obtenir les 1.505 mandats nécessaires pour être élu candidat démocrate à la convention de son parti.

La prospective faite par une agence américaine avant les ralliements de MM. Udall et Church donnait à Carter 1.314 délégués. Si les délégués partisans de MM. Udall et Church — 338 et 79 délégués respectivement — se rangeaient tous aux côtés de M. Carter, ce chiffre totaliserait 1.729 délégués, dépassant largement le chiffre de 1.505 délégués requis pour la majorité à la convention.

Or, MM. Udall et Church ont dit hier que leurs délégués étaient "libres" de voter pour M. Carter s'ils la désiraient.

Il apparaissait hier que la question n'était plus de savoir qui serait le candidat démocrate mais bien d'unir la parti derrière sa candidature.

"Un vote pour Carter est un vote pour l'unité du parti", a dit hier Morris Udall en exprimant son adhésion à la cause de Jimmy Carter. Le représentant de l'Arizona, l'éternel second des primaires, a précisé qu'il y avait "des raisons d'ordre technique" qui l'ont empêché de déclarer forfait plus

tôt, notamment l'accès au comité de la plate-forme du parti.

M. Udall a fait ces déclarations à New York lors d'une réunion publique à laquelle ont assisté plusieurs témoins du parti démocrate.

Le gouverneur Hugh Carey, le maire Abraham Beame, l'ancien gouverneur Averell Harriman, l'ancien maire Robert Wagner et nombre de personnalités démocrates de l'Etat de New York ont accordé leur appui à Jimmy Carter et ont promis de s'employer à cimenter l'unité du parti.

Les républicains ne peuvent se prévaloir d'une telle unanimité. La lutte entre Gerald Ford et Ronald Reagan se poursuit.

M. Rogers Morton, responsable de la campagne électorale du chef de la Maison-Blanche, a admis hier au cours d'une conférence de presse que l'ancien gouverneur de la Californie devrait s'adjuger la majorité des voix de délégués restant à attribuer, mais il a affirmé que cela n'empêchera pas le président d'obtenir l'investiture du parti républicain.

Actuellement, il manque environ 150 voix de délégués à M. Ford pour atteindre le quota obligatoire de 1.130 voix qui assure l'investiture.

Il reste encore 243 voix de délégués à attribuer dans 10 Etats: Connecticut, Minnesota, Delaware, Iowa et Dakota du Nord où M. Ford devrait bien se comporter, et Nouveau-Mexique, Colorado, Utah, Montana et Washington où il sera probablement battu par M. Reagan.

Quoi qu'il en soit, la lutte reste encore très indécise entre les deux rivaux républicains alors que les jeux sont faits dans le camp démocrate.

En Sicile, la Mafia se situe entre la politique et la religion



par ANDRÉ BÉLIVEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
EN ITALIE

PALERME — La brumante, ici, est bleue. D'un bleu étrange, irréel.

Du bateau, Messina ressemblait à une tapisserie piquée entre la Méditerranée et les montagnes — avec, ça et là, des paillettes d'or qui s'allumaient une à une.

J'arrivais dans un autre monde. Même pas le gros orteil du bout de la botte: plutôt la caillou qui reçoit le coup de pied. Quand les Siciliens regardent la botte de l'autre côté du détroit, ils disent "le continent". Ceux qui habitent le continent, ce sont les Italiens. Eux, ils sont Siciliens.

Les îles. En Sardaigne, c'est encore plus prononcé. Le mouvement autonomiste, là-bas, n'est pas prêt de désarmer.

Me voici au coeur de la région la plus pauvre d'Italie. Revenu per capita en Calabre: \$705 par année. Grugée par les fermes d'usine, la spéculation immobilière, par les fonctionnaires payés à ne rien faire, par le chômage, par l'émigration massive. Chaque année, des dizaines de milliers de Calabrais, de Siciliens, de Sardes font leur baluchon et vont s'établir ailleurs — dans le Nord, en France, en Suisse, en Allemagne, en Océanie, en Amérique, là où on peut faire des sous.

Il en reste pourtant encore, en Sicile seulement, près de 5 millions.

Presque la population du Québec. Dans une île rocheuse, montagneuse, brûlée par le soleil, dont les points les plus distants ne sont pas à plus de 150 milles l'un de l'autre.

Chaque lieu a son odeur. A la Martinique, ce sont les fleurs. A La Havane, le carburant mal brûlé. A Cap, la wayagamac. A Paris, un mélange de parfum et de sueur. A Palerme, l'urine, dont les relents vous pourchassent d'une rue à l'autre.

Des rues grouillantes, colorées, bruyantes, bordées d'une multitude de petites boutiques et de maisons délabrées aux murs épais, aux ouvertures béantes. On dirait des cavernes donnant directement sur le trottoir. C'est le règne de la bière.

La musée archéologique de l'Europe.

Les curés portent encore la soutane et le béret. Les religieuses, la longue robe noire et la moustache. Des enfants jouent au ballon entre les voitures qui klaxonnent.

Le marché de poissons va bientôt fermer. On déverse des seaux d'eau sur les pavés gras. Un vieux brûlé des détritus sur le pas de sa porte. Le paysan remballa ses légumes dans une charrette que tire un âne à l'oeil nostalgique: il attendait quelqu'un qui n'est pas venu. Un panier descend lentement d'un troisième étage au bout d'une longue corde: une jeune fille y met un pain, un fromage, quelques fruits, et le panier remonte tout aussi lentement.

Je m'arrête à une buvette. Engage la conversation avec quelques clients accoudés au zinc. Le Québécois? Ah oui, le Canada! Il y a beaucoup de Siciliens au Canada, oui....

Curiosité, hospitalité. L'un d'eux m'invite à terminer la soirée chez lui avec quelques amis.

Le Sicilien est trapu, costaud, poilu, basané. Faciès tirant sur l'arabe. Re-

gard de braise. Au féminin, ce doit être assez plaisant. Mais j'ai lu les journaux, je sais qu'il vaut mieux ne pas trop logner du côté de leurs femmes. La campagne électorale a été assez sanglante comme ça.

— Qu'est-ce que c'est que toutes ces histoires de vendetta dans le pays? finis-je pourtant par leur demander. Les Siciliens sont donc si violents?

— Pas violents. Au contraire, nous avons bon caractère et grand coeur. Mais le Sicilien est un homme fier...

Un petit geste charmant

L'un d'eux a une longue balafrure au visage. Je lui demande s'il a rencontré le "Parrain".

— Ah! "Il Padrino"! s'exclame-t-on à la ronde. Quel beau film! Merveilleux! Et de se mettre à évoquer des scènes. La tête de cheval dans le lit, surtout. Et la "surella", l'auto qui saute en l'air. Une partie du film, paraît-il, a été tournée tout près de Palerme, dans les montagnes, là...

— C'est resté deux mois à l'affiche à Palerme. Au début, les gens avaient un peu peur d'y aller. Finalement, tout le monde l'a vu.

— Et vous vous y êtes reconnus?

— Ah oui... pas nous directement, mais le tempérament... et puis des gens dont on a entendu parler...

La Mafia, ici, n'a pas aussi mauvaise réputation qu'ailleurs. On la craint, on la respecte, mais elle fait un peu parti de la famille. C'est un produit local dans lequel on se reconnaît, et qui a ses bonnes oeuvres, m'affirme-t-on.

Palerme, c'est la "maison mère" de tous les mafiosi du monde, déclare l'un de mes hôtes dans un large sourire. Ceux de Naples, ceux de Mar-

seille, ceux de New York, de Chicago... Ils viennent tous d'ici... Est-ce qu'il y en a aussi à Montréal, savez-vous?

Je ne sais pas.

Quand ils parlent des mafiosi, ils ont un petit geste rapide et charmant. Comme s'ils se passaient un rasoir sur la gorge. En fermant un oeil, se tordant la bouche.

Mais le mafioso sicilien, me disent-ils encore, il a des principes: jamais, par exemple, il n'enlèverait un enfant pour de l'argent, comme certains bandits le font ailleurs. Ici, les enfants, c'est sacré. On n'y touche pas.

Don Coppola, alias "Padro Mafia"

Cette institution, puisqu'il s'agit bien de cela, domine tout un pan de la vie de la région. Fortement ramifiée, elle a des liens très étroits dans le monde politique, dans le monde financier et, soutiendrait certains, même dans le monde ecclésiastique.

Un prêtre sicilien, par exemple — Don Agostino Coppola, surnommé "Pare Mafia" — subit présentement son procès à Milan sous l'accusation d'avoir participé à deux enlèvements organisés par la Mafia. Après s'être réfugié derrière "la secret de la confession, il vient de faire citer son évêque comme témoin de la défense. Dans la première partie de son rapport, dépose en février dernier après des travaux qui ont duré 13 ans, la Commission parlementaire italienne d'enquête anti Mafia affirmait que la Mafia n'est plus désormais confinée à Palerme, mais qu'elle est également établie à Rome et qu'elle constitue un

empire financier s'étendant à tout le pays et possédant des ramifications internationales.

Elle dénonçait singulièrement la collusion existant entre la Mafia, le pouvoir politique et certaines institutions bancaires — qui favorisent le recyclage de l'argent provenant des rançons d'enlèvement ainsi que le transfert de fonds à l'étranger pour le compte de la Mafia.

Afin de combattre son influence négative, la Commission prônait l'accélération du développement économique du Sud, la réforme de l'agriculture et du système bancaire et la formation d'un corps de police anti Mafia directement relié au ministère de l'Intérieur.

Coup d'Etat à la chilienne

Divers autres témoignages font état des liens entre la Mafia et le pouvoir politique.

Ainsi, Victor Marchetti, ancien agent de la CIA américaine, selon qui cette organisation aurait promis à la Mafia de fermer les yeux sur son trafic d'opium provenant de la Turquie en échange de sa collaboration à la lutte anti-communiste en Italie. Marchetti soutient en outre que la CIA, la Mafia et certains éléments de l'extrême-droite italienne auraient mis au point un projet de coup d'Etat — sur le modèle chilien — afin d'empêcher la prise du pouvoir par les communistes.

Sans aller aussi loin, le directeur provincial de la Démocratie chrétienne (DC) à Salerne, Vittorio Salernitano, vient tout juste de prendre sa retraite politique en expliquant qu'il ne peut plus, en conscience, militer dans un parti pour lequel "ne compte que la solidarité avec la Mafia".

Un grossiste enlevé pour faire baisser le prix de la viande

ROME (AFP) — Le grossiste en viande M. Giuseppe Ambrosio, enlevé hier à Rome par une unité combattante communiste pour obtenir la vente de tonnes de viande à prix réduit dans les quartiers populaires, a été enlevé à la place de son frère Andrea, qui est son associé, apprend-on à Rome.

C'est en effet le nom d'Andrea Ambrosio qui figure sur le premier communiqué, manifestement préparé à l'avance, et diffusé par le commando ravisseur.

Le document adressé aux syndicats des bouchers romains dénonce le vol quotidien auquel se livre la société Caralia gérée par les frères Ambrosio, grâce à sa position prééminente dans le domaine des importations et de la distribution de la viande.

M. Giuseppe Ambrosio a été enlevé en sortant de chez lui et après une bagarre, comme en témoignent les taches de sang relevées sur le pa-

lier, dans l'escalier et jusque dans le garage souterrain par lequel le groupe a pris la fuite.

Malgré le bruit de la bagarre et les appels au secours de son mari, a révéillé Mme Ambrosio à la radio, aucun voisin n'est venu à son aide, sans doute en raison de l'heure matinale.

Le communiqué des ravisseurs indique que M. Ambrosio est un représentant-type d'une couche capitaliste parasitaire, et en tant que tel condamné à mort. Nous pensons exécuter la sentence le 16 si toutes les conditions citées ne sont pas satisfaites.

Une décision définitive doit être prise aujourd'hui par les 71 bouchers concernés par la liste. Un appel télévisé a été fait hier soir par le syndicat des bouchers pour les convoquer tous sans faute, étant donné la gravité de la situation.

d'après Reuter et AFP

"Si la Zambie ouvre ses frontières à la guérilla dirigée contre la Rhodésie, elle devra en subir les conséquences", a déclaré le premier ministre, rhodésien Ian Smith.

Dans une allocution radio-télévisée à Salisbury, le chef du gouvernement minoritaire blanc a précisé que sa dernière rencontre avec le président Kenneth Kaunda, de Zambie, remonte à août dernier.

"Les dernières déclarations du chef de l'Etat zambien, a-t-il dit, constituent une renonciation à la négociation pour le règlement de problèmes mutuels."

En Zambie entre-temps, deux journaux de Lusaka estiment qu'une guerre avec la Rhodésie paraît inévitable.

table, à la suite des attentats perpétrés dimanche contre la Poste centrale et le Palais de justice dans la capitale zambienne.

Le président Kaunda a attribué ces attentats aux "rébélles en Rhodésie", formule qu'il emploie pour identifier le régime Smith.

Réformes proposées

Durant son allocution, prononcée au lendemain de sa rencontre à Pretoria avec le premier ministre sud-africain John Vorster, le chef du régime de Salisbury a surtout parlé du rapport d'une commission chargée de proposer des changements aux formes de discrimination raciale dans le pays, où les Noirs sont 20 fois plus nombreux que les Blancs.

Le rapport, rédigé sous la direction de sir Vincent Quenet, ancien juge de la Cour suprême, propose essentiellement le retour au registre électoral commun pour Noirs et Blancs, l'amendement de la loi sur la propriété terrienne, la suppression de la ségrégation dans les bars et l'accès des Noirs au grade d'officier dans l'armée et la police.

"Aucun rapport n'étant parfait, a déclaré Ian Smith, je me propose de m'opposer à certaines des conceptions de la commission", qui s'élève par ailleurs contre l'intégration scolaire en soulignant les difficultés rencontrées aux Etats-Unis à ce sujet. Les nationalistes rhodésiens avaient boycotté les travaux de la commission.

Smith avertit la Zambie de surveiller sa frontière



Connie Francis, à sa sortie du tribunal.

Pas de procès privé pour Connie Francis

NEW YORK (AP) — La Cour d'appel des Etats-Unis a cassé hier la décision d'un juge fédéral en lui intimant l'ordre d'ouvrir au public et à la presse le procès civil dans lequel est impliquée la chanteuse Connie Francis.

Judi dernier, le juge Thomas Platt avait accédé à la demande des avocats des deux parties en faveur d'un procès privé dans cette affaire, où Mme Francis réclame à la Howard Johnson Motor Lodges des dommages et intérêts de \$5 millions: elle soutient que cette entreprise hôtelière ne lui a pas assuré une sécurité suffisante alors qu'elle séjournait dans un motel de Long Island, en 1974, où elle fut violée dans sa chambre.

Les trois juges de la Cour d'appel ont fait valoir que la décision du

juge Platt allait à l'encontre des règlements relatifs aux procès fédéraux. Ils ont souligné toutefois que certaines portions du procès pourraient être soumises à un contrôle particulier, à condition que l'on fournisse des raisons plus spécifiques que le simple fait que les deux parties désirent des délibérations secrètes.

L'avocat de Mme Francis, Me Richard Frank, a fait remarquer que la décision de la Cour d'appel aurait un effet désastreux sur la chanteuse, qui sera évidemment soumise à un contre-interrogatoire lors du procès.

En obtenant l'interdiction du procès à la presse et au public, la semaine dernière, les avocats avaient soutenu qu'un procès public imprimerait aux débats "une atmosphère de carnaval" et ne ferait que susciter un intérêt lascif.

Un automobiliste se noie dans la rivière l'Assomption

Un homme a perdu la vie hier en fin d'après-midi, alors que son automobile a plongé dans les eaux de la rivière l'Assomption, à Charlemagne, en banlieue est-de-Montréal.

L'homme de 70 ans, dont l'identité n'a pas encore été révélée, venait d'entrer dans le terrain de stationnement le long de la rivière lorsque les freins de son véhicule cé-

dèrent. Il heurta une autre automobile stationnée avant de l'entraîner elle aussi dans les eaux de la rivière l'Assomption à la hauteur de la rue Laurin.

Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont réussi à sortir les autos de l'eau sans pouvoir toutefois retrouver le corps de la victime. Les recherches doivent reprendre aujourd'hui.

Déguisé en prêtre pour voler deux vaches et deux veaux

QUEBEC (PC) — Gilles Denis, un Montréalais de 34 ans, s'est reconnu coupable, hier, d'avoir volé deux vaches et deux veaux à un cultivateur de Saint-Apollinaire, dans le comté de Lotbinière.

Déguisé en "curé", Denis avait obtenu la confiance du cultivateur, lequel lui avait permis d'emporter les bêtes moyennant la promesse d'être payé plus tard.

Le juge Gilles Lahaye, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a fixé le prononcé de la sentence au 14 septembre et a ordonné que l'inculpé demeure en prison jusqu'à cette date.

C'est ainsi qu'il fut "ministre canadien à l'étranger" et son nom a rebondi à quelques reprises sur le parquet de la Chambre des Communes à Ottawa.

Il a aussi été "missionnaire canadien" en Amérique latine, et fut arrêté en 1973 alors qu'il célébrait la messe dans une église du Mexique.

Le ministre de la Justice porta l'affaire en Cour d'appel et obtint une condamnation de cinq ans.

Mesures spéciales de sécurité au procès Harris

LOS ANGELES (UPI) — Des lettres menaçant le chef de police Edward Davis et plusieurs autres personnalités ont amené hier les autorités à décider d'instruire le procès de William et Emily Harris dans une salle de tribunal à sécurité maximum.

Les accusés, ex-membres de la Symbionese Liberation Army, doivent subir leur

procès la semaine prochaine pour l'attaque à main armée, en mai 1974, d'un magasin d'articles de sport de Los Angeles. Patricia Hearst est elle aussi impliquée dans cette affaire, mais elle doit subir son procès séparément.

William Harris a immédiatement protesté contre l'utilisation de la salle à sécurité

maximum, où le public est séparé du tribunal par une vitre à l'épreuve des balles.

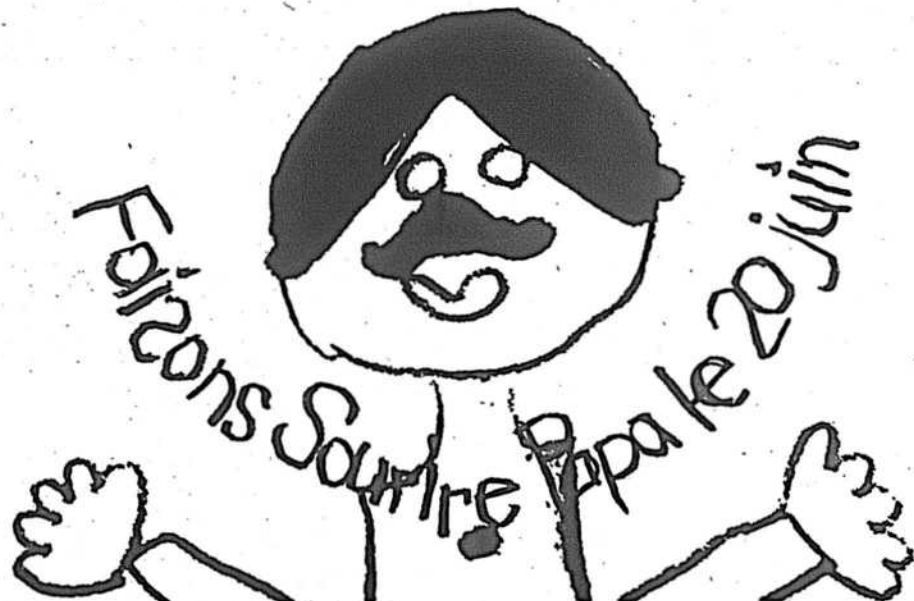
Me Leonard Weinglass, l'avocat d'Emily Harris, a révélé que l'une des lettres menaçait le chef Davis d'enlèvement si les Harris n'étaient pas relâchés. Six autres lettres proféraient des menaces similaires à l'encontre d'autres personnes.

Par ailleurs, le juge de la Cour supérieure Mark Brandler a rejeté une motion de la défense demandant que l'interrogatoire des candidats jurés se fasse hors de la présence des journalistes et du public.

William Harris, qui assure sa propre défense, a fait remarquer qu'au procès de Patricia Hearst pour vol de

banque, à San Francisco, l'interrogatoire des candidats au jury s'était fait en privé. Il s'est plaint de ce que Mlle Hearst jouisse d'un traitement privilégié, en faisant remarquer qu'il ne serait pas surpris si l'interrogatoire de son jury se faisait encore une fois en privé lors de son procès pour l'affaire de Los Angeles.

Le juge Brandler a accédé par contre à une motion de la défense demandant que chaque candidat au jury soit interrogé sans que les autres soient présents. Il a avisé par ailleurs les journalistes de faire preuve de discrétion dans leurs commentaires, et a fait savoir qu'il écouterait les jurés de ne pas lire ou écouter les comptes rendus du procès.



Dites-lui avec Monsieur Rochas ou Moustache

Deux grandes vedettes du monde de la parfumerie. La recherche du détail caractérise la présentation.

Monsieur Rochas pour un papa qui aime les odeurs tenaces et racées: 1) Après-rasage en atomiseur, 4 oz 10.00. 2) Lotion friction, 7 1/2 oz 8.50. 3) Savon 5.00.

Moustache un peu plus doux et discret. 4) Après-rasage 8 oz 12.00 5) Eau de Cologne 4 oz 9.75

Plusieurs autres formats et prix. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) seulement. (216)

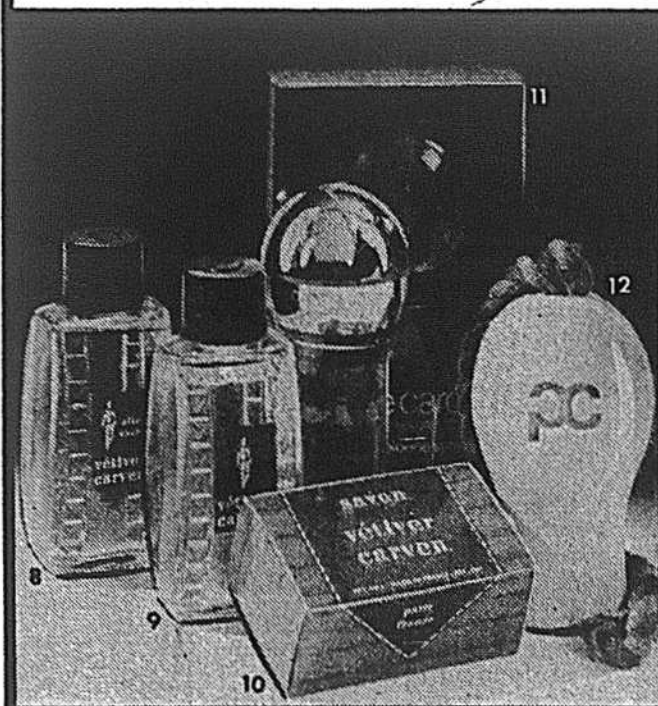


Spécial English Leather pour un papa

Vous avez frappé juste — c'est déjà son parfum préféré sinon donnez-lui la chance de le connaître. 6) Dans une trousse de voyage voici 4 flacons de lotion après-rasage de 2 oz chacun: English Leather, Timberline, Lime, Wind Drift. 7.50 l'ens.

7) Présentation-cadeau 3-pièces: après-rasage 2 oz, eau de Cologne 2 oz et savon, l'ens. 5.00

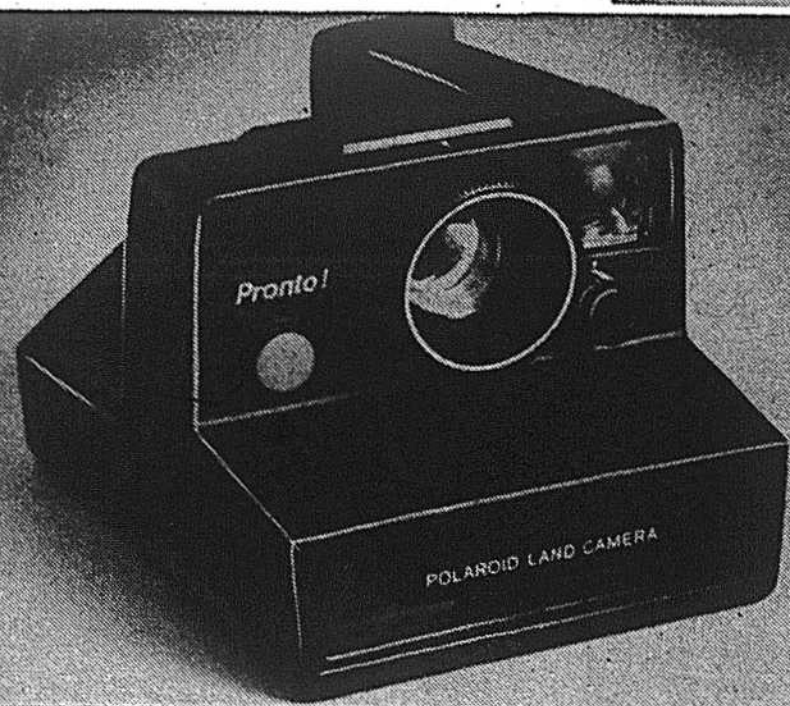
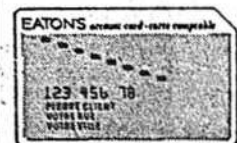
Offre-prime: à l'achat de 5.00 et plus de produits English Leather, vous recevrez en prime le nécessaire après-rasage suivant: English Leather 1 oz, Timberline 1 oz, Lime 1 oz, Wind Drift 1 oz Eaton Centre-ville et à ou par tous les autres magasins Eaton. (216).



Offrez Vétiver de Carven ou Pierre Cardin

Vétiver de Carven mystérieusement épicé et adressé aux papas dynamiques. 8. Lotion après-rasage 4 oz 6.50. 9. Eau de toilette de 4 oz 10.00 10. Savon 100 g 5.00.

Pierre Cardin, un nom prestigieux, des effluves mode, une présentation futuriste. 11. Eau de Cologne en atomiseur 2 1/2 oz 12.00. 12. Savon sur cordonnet 7 1/2 oz 6.50. Plusieurs autres formats et prix dans les deux gammes. Eaton Centre-ville seulement. (216).



Pronto! C'est la Fête des pères 6900

Pronto de Polaroid, un appareil-photo qui rendra mémorable ce 20 juin. Pronto, le dernier-né de Polaroid, si léger 16 onces seulement. Si facile d'emploi, cellule photo-électrique qui assure une exposition précise automatique. Il suffit d'insérer la cartouche SX-70 de 10 poses (6.98 non comprise), de cadrer la scène et de presser sur le bouton rouge. Avec courroie-bracelet et bandoulière. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par tous les autres magasins Eaton 512.

Démonstrations Pronto Polaroid Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cawendish, Laval.

Vendredi 18 juin 19 h à 21 h — Samedi 19 juin 12 h à 16 h

Venez ou téléphonez 842-9211, Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Il faut repenser totalement la CECO

Un commentaire de
Conrod BERNIER

LA preuve est maintenant faite qu'il est utopique de croire que les "cerveaux" et les têtes d'affiche du crime organisé confesseront publiquement leurs crimes, un jour, devant la CECO. Jusqu'ici, aucun ne l'a fait. Cela est tout à fait significatif. Il n'est d'ailleurs pas moins illusoire de miser sur les révélations des complices et des victimes: Que la CECO l'avoue ou pas, elle n'a pas obtenu, à ce chapitre-là, toute la collaboration qu'elle attendait.

Une conclusion s'impose donc sur-le-champ: privée de la corroboration et des aveux des têtes d'affiche du crime organisé, privée aussi des témoignages de leurs principaux hommes de main et de leurs victimes importantes, la CECO ne peut présenter que des dossiers incomplets, étriqués et fort peu utilisables devant des cours de justice.

Garrocher à des millions de lecteurs de journaux et de téléspectateurs des dossiers étriqués, qui charient une forte proportion de témoignages non corroborés, c'est un abus inacceptable qui comporte des risques énormes, dont ceux de commettre des dénis de justice, de compromettre abusivement certains témoins, de laisser le public désabusé. Après l'échec du dossier de la mafia italienne de Montréal et de celui des frères Dubois, on peut croire que témoins-victimes et témoins-complices se feront, encore plus rares dans les dossiers à venir de la CECO.

Qui plus est, il est plus que probable que les policiers enquêteurs de la CECO seront sous peu les premiers à suggérer des changements radicaux aux façons de procéder utilisées jusqu'ici par cette commission d'enquête. Il est d'ailleurs tout à fait significatif que les policiers de la Sûreté du Québec aient procédé, en fin de semaine dernière, à une vingtaine d'arrestations dans le milieu de la pègre de la Rive-Sud: Le projet "Daniel" de la CECO visait justement la pègre de la Rive-Sud: Pour quoi les enquêteurs mobilisés pour ce projet, il y a plus d'un an, ont-ils soudainement décidé d'appréhender une vingtaine de suspects, de les traduire immédiatement devant une cour de justice avec des accusations précises? Deux hypothèses au moins sont vraisemblables. Ou ils ne croient plus aux moyens et aux façons de procé-



Le président de la commission, le juge Jean Dutil, flanqué, à sa droite, du commissaire Marc Cordeau, et à sa gauche, du commissaire Denys Dionne.

Photo Jean-Yves Létourneau, LP

der de la CECO ou ils veulent éviter que les témoins disparaissent dans le paysage comme cela s'est vu dans le dossier de la mafia italienne et dans celui des Dubois.

De ces deux hypothèses, c'est la première qui, de prime abord, semble la plus logique. Et pour une réponse toute simple: à partir des expériences décevantes vécues avec le dossier de la mafia italienne et celui des frères Dubois, les policiers enquêteurs de la CECO ne peuvent plus s'illusionner sur la collaboration possible des complices, qu'ils acceptent de se présenter librement au cours des audiences publiques ou qu'on les y traîne de force en les arrachant

provisoirement à leurs cellules. En y regardant même de plus près, la seconde hypothèse n'a vraiment pas de poids.

Il serait certes absurde de soutenir que les frères Dubois et les mafiosi italiens de Montréal portent la CECO dans leur cœur. Celle-ci les a embêtés, sinon carrément paralysés, avec ses enquêteurs, au cours des deux ou trois dernières années.

Pourtant, les citoyens se multiplient qui affichent ouvertement leur scepticisme quant aux retombées positives, à long terme, des enquêtes en cours à la CECO, et qui, sans être des adversaires irréductibles de l'idée d'une commission d'enquête sur le crime

organisé, inclinent à croire que ses structures, son fonctionnement et ses objectifs doivent être repensés de fond en comble avant que les dégâts ne soient trop considérables.

Un sondage public portant sur les dossiers de la mafia italienne et des frères Dubois, tels que présentés par la CECO, lors de ses audiences publiques, se révélerait à coup sûr peu flatteur pour cette dernière, sinon tout à fait négatif. On peut même avancer que plus d'un "expert" de la CECO se ferait boxer sans pitié. À commencer par le commissaire Jean Dutil, qui a peut-être fait assez bien ce qu'il avait à faire comme procureur-chef de la Commission Cluche, mais qui n'a impressionné aucun ob-

servateur averti comme commissaire-président de la CECO.

Le commissaire Jean Dutil a cru à la télédiffusion des audiences publiques de la CECO. À ce chapitre-là, il a passablement charrié. Le public en général sait comment fonctionnent les bordels, les réseaux de prostitution, le racket de la protection dans les cabarets, les tavernes, les discothèques; il sait aussi comment fonctionnent les spécialistes du prêt usuraire. Les individus changent, bien sûr, mais les méthodes d'opération restent substantiellement les mêmes. Quant aux policiers, il y a une belle lurette qu'ils savent tout cela.

Peut-on raisonnablement croire que

cet immense navet qui s'appelle "LE PARRAIN" et qui a été vu par des centaines de millions de citoyens, en Amérique et en Europe, en a fait réfléchir beaucoup sur les causes du crime organisé, ses méthodes d'opération, ses coûts, et sur les moyens de le combattre? J'incline à croire, pour ma part, que "LE PARRAIN" a d'abord amusé, puis fasciné. Les téléspectateurs ont regardé les audiences publiques de la CECO de la même façon qu'ils ont regardé "Le Parrain".

L'impact des audiences publiques eut été radicalement différent, cependant, si les commissaires, à commencer par le président Jean Dutil, avaient pris soin, au fur et à mesure des comparutions des témoins, d'analyser le contenu des témoignages, de les apprécier, et de tirer des conclusions pertinentes. À ce niveau-là, les commissaires ont raté le bateau. Pourtant, la chance de faire l'éducation du public, de le forcer à s'interroger, était d'abord là. De pareilles analyses faisant défaut, les audiences publiques, pour d'innombrables raisons, devenaient du spectacle facile et, par surcroît, indigeste, abusif: le public en général n'est pas assez familier avec les procédures d'enquêtes, les textes de loi, les interprétations à donner à ces textes de loi, les méthodes d'interrogatoire pour pouvoir réussir un tamisage valable de tout ce fatras de témoignages et d'éléments de preuve.

Bien sûr, la CECO publiera un rapport. Qui lira ce rapport? Quel sera son impact auprès du vaste public?

Dans les faits, la création de la CECO signifie que la police a été jusqu'ici inefficace dans sa lutte contre le crime organisé. Ne serait-il pas préférable, vu le cul-de-sac dans lequel se retrouve actuellement la CECO, que celle-ci disparaisse jusqu'à ce qu'on ait trouvé les raisons de l'inefficacité de la police face au crime organisé?

N'est-il pas affolant de constater, par exemple, quelle pagaille règne, depuis au moins dix ans, aux plus hauts échelons de la police de Montréal? N'est-il pas exact que les coûts d'opération de ce corps de police augmentent considérablement chaque année alors que son efficacité semble s'amplifier? Dans les circonstances, qu'est-ce qui devient une priorité? Mettre de l'ordre dans la police de Montréal ou enquêter sur le crime organisé?

Une femme aide Marc Lalonde à trouver la place de la Canadienne dans l'entreprise

par Jean PELLETIER

ILS ne se rencontrent que deux fois par année, à l'écart des journalistes, sans émettre de communiqué officiel à la suite de leurs discussions. Ils s'écrivent beaucoup et, d'ici un an ou deux, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être M. Marc Lalonde, pourrait bien rendre publique une série de mesures visant à améliorer la situation de la femme dans le secteur de l'entreprise privée.

Ces mesures seraient le fruit d'un comité consultatif composé de huit présidents d'entreprises canadiennes qui acceptèrent d'en faire partie après en avoir été convaincus par Mme Bluma Appel qui agit au nom du ministre Lalonde à titre d'agent de liaison auprès de l'industrie.

Bluma Appel, elle-même la femme d'un chef d'entreprise montréalais, connaît le milieu des affaires à travers le Canada. Elle en parle avec toujours une certaine pointe d'ironie comme si l'homme d'affaires en général ne comprenait jamais assez bien l'étendue d'un problème politique.

Quand elle parle des rencontres qu'elle a eues au cours des derniers mois afin de convaincre huit présidents d'entreprises majeures au Canada de venir conseiller le ministre de la Santé et du Bien-être sur la situation de la femme, elle ne cesse pas de s'étonner elle-même qu'ils aient accepté le défi.

Qu'est-ce que S. Robert Blair, PDG de l'Alberta Gas Trunk, peut dire à un Marc Lalonde d'Ottawa, ministre libéral? Je redoutais beaucoup la première rencontre, raconte Bluma Appel. "Aujourd'hui Blair et Lalonde maintiennent une longue correspondance."

Dans le bureau du ministre de la Santé et du Bien-être on parle de



Photo LA PRESSE

Bluma Appel a réussi à amener un groupe de chefs de grandes entreprises canadiennes à conseiller le ministre Lalonde sur la situation de la femme dans le secteur privé au Canada.

Bluma Appel comme d'une sorte de Kissinger inventant à tous les jours une nouvelle stratégie des petits pas pour faire avancer la cause des femmes. Elle n'a pas de bureau attitré, et se sert de la table de conférence dans le bureau du ministre Lalonde pour rédiger ses mémorandums et faire ses téléphones.

Les barrières politiques entre les partis pour elle n'existent pas, et avec la même assurance qu'elle affiche quand elle entre en coup de vent dans le bureau du ministre de la Santé nationale, elle visite souvent les députés conservateurs, le chef de l'Opposition — "Joe is a nice guy" dit-elle.

C'est au lendemain de la conférence de Mexico que Bluma Appel a conçu le projet d'un comité consultatif composé d'hommes d'affaires provenant d'entreprises majeures au Canada, "afin que leurs conseils comme les nôtres soient pris au sérieux".

A la recherche de réformes concrètes.

Ce comité, devait avoir pour tâche non pas d'élaborer de longues recommandations, mais de s'en tenir essentiellement à des réformes pratiques, réalisables selon un calendrier précis. "On a eu trop tendance explique Bluma Appel à ne parler que des injustices commises à l'égard des femmes sans jamais vraiment discuter avec ceux qui, au bout du compte, devront mettre en œuvre de profondes et difficiles réformes".

Laurent Picard, président directeur général de Marine Industries, ancien président de Radio-Canada, fait partie du comité consultatif. Il n'est pas partisan, comme le ministre Marc Lalonde, de l'élaboration de législations "que personne ne pourra mettre vraiment en pratique avant une décennie".

"J'ai accepté de faire partie de ce comité à la condition d'étudier des programmes concrets facilement inté-

grables au contexte actuel de l'industrie au Canada. Une nouvelle législation à l'heure actuelle n'aboutirait nulle part."

Une des priorités, selon Laurent Picard, c'est la mise en œuvre de programmes de perfectionnement conçus selon des plans de carrière spécifiques. "Nous vivons encore à une époque où des hommes d'affaires vous diront: "Des femmes j'en embaucherais comme directrice des ventes, ou gérante mais je n'en trouve pas".

Ce genre d'argument rappelle à Laurent Picard la célèbre déclaration du président du Canadien National M. Donald Gordon au début des années soixante, qui prétendait qu'il n'y avait pas de Canadiens français compétents.

"Embaucher des femmes dans une entreprise va se justifier au simple plan de la justice pure. Là où tout est faussé c'est lorsque au sein d'une entreprise les chances de promotion sont inégales entre les hommes et les femmes", explique Laurent Picard.

M. Laurent Picard propose donc de conseiller aux entreprises un système de sélection au niveau de leur personnel afin d'encourager un avancement plus rapide des femmes à des postes de commandement. "C'est là à moi sens le premier effort que nous devons faire, régler le problème des nombres".

Il faut aller vite

La semaine dernière Bluma Appel recevait une lettre bien étrange provenant d'une entreprise spécialisée en sélection de personnel. On lui demandait de proposer une liste de femmes susceptibles d'occuper des postes de haute direction au sein de diverses entreprises à travers le Canada. Le

traitement moyen se situait entre \$70,000 et \$80,000 par année.

"Nous en sommes encore à nous demander si ces femmes existent, raconte Bluma Appel, alors qu'à chaque année un nombre considérable de femmes diplômées sortent des universités pour se retrouver en chômage ou sous-payées dans des petites entreprises".

De nombreuses politiques fédérales furent mises en œuvre à partir de comités consultatifs regroupant des gens de divers milieux à travers le Canada. Plusieurs programmes au niveau du cinéma, des musées nationaux, des affaires indiennes tiennent leur origine de recommandations pensées au sein de groupes conseils.

En choisissant la stratégie d'un comité à "caractère non officiel", le ministre Marc Lalonde espère gagner du temps. Certains milieux, comme les banques, sont les plus réfractaires au changement et tiennent encore à la théorie du comité devenant quarante ans plus tard gérant.

"Il faut aller beaucoup plus vite que ça affirme Laurent Picard ne serait-ce que pour des avantages de stricte rentabilité".

Bluma Appel raconte que les 8 PDG lors de la première rencontre avec Marc Lalonde se méfiaient un peu du personnage. "Un homme d'affaire pense toujours que le gouvernement ne sert qu'à lui mettre des bâtons dans les roues", déclare-t-on.

"Aux termes de la rencontre ils avaient tous été questionnés tour à tour et souvent même Lalonde leur coupait la parole trouvant qu'ils parlaient inutilement. Un "real businessman" sait à partir de ce moment là, conclut Bluma Appel, qu'il faut faire des affaires".

Pepin confirme son départ

Rodrigue mettra l'accent sur le travail d'équipe

par Pierre VENNAT

La Confédération des syndicats nationaux sera dirigée par du sang neuf au lendemain de son congrès général du 3 juillet prochain.

— Marcel Pepin a officiellement annoncé hier, qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat à la présidence;

— deux autres membres du comité exécutif de la CSN, Victor Dahl, l'un des trois vice-présidents, et Guy Thibodeau, trésorier, ont aussi décidé de ne pas solliciter un renouvellement de mandat assurant ainsi la présence de trois figures nouvelles à l'exécutif de la centrale (composé de six membres);

— enfin, Norbert Rodrigue, premier vice-président de la CSN depuis mai 1972, a confirmé hier sa candidature à la présidence de la centrale où il fera la lutte à Michel Chartrand.

C'est par un communiqué laconique que M. Pepin a fait connaître sa décision hier matin.

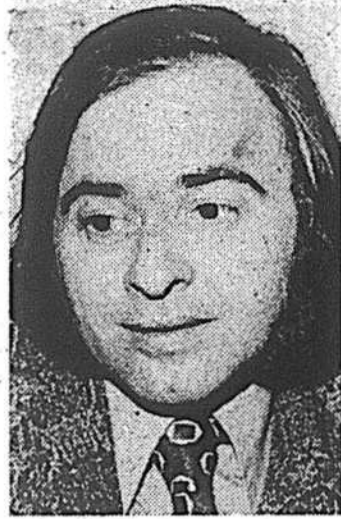
"Membre du comité exécutif de la CSN depuis 15 ans, dont onze au poste de président, Marcel Pepin estime qu'il est temps, à son avis, que quelqu'un d'autre assume la relève.

"Sous sa présidence, la CSN, en même temps que la société québécoise tout entière, a connu des bouleversements importants, des luttes syndicales mémorables. Qu'il suffise de mentionner la première convention collective des fonctionnaires provinciaux en 1966, le conflit du transport à Montréal en 1967, le Front commun de 1972.

"En même temps que sa décision de se retirer de la présidence, M. Pepin a fait connaître sa ferme intention de continuer à travailler à l'intérieur du mouvement CSN, aux fonctions que pourra lui confier le nouvel exécutif de la centrale."

Quant à MM. Dahl et Thibodeau, ils siègeront à l'exécutif de la centrale depuis le départ des "3 D", en 1972.

La candidature Rodrigue
M. Rodrigue, bien qu'agé de 35 ans,



Norbert RODRIGUE

est bien connu du mouvement syndical où il incarne la "génération montante".

"En 1968, à l'âge de 27 ans, il devenait président de ce qui est maintenant la Fédération des affaires sociales. Il avait commencé à oeuvrer dans le mouvement syndical dès 1962, à l'hôpital Sainte-Justine, où il fut vice-président du syndicat des employés généraux, après son arrivée de sa Beauce natale.

M. Rodrigue s'il est élu à la présidence de la CSN mettra un "accent assez particulier sur le travail d'équipe", a-t-il confié à LA PRESSE.

"Plus qu'actuellement", précise-t-il, considérant que la CSN, surtout ces dernières années, a été trop identifiée à Marcel Pepin.

"Pour moi, succéder à Marcel Pepin, ce n'est pas assurer la continuité de ce dernier. J'ai quitté mon père pas mal jeune. Je ne serai sûrement pas un dauphin." Il est très heureux que Marcel Pepin reste à la centrale où ses conseils pourront être utiles.



Marcel PEPIN

S'il ne veut révéler avec qui il fera campagne, il déclare toutefois qu'une de ses idées est d'intensifier davantage la coordination des luttes et les appuis à y apporter. Ainsi, selon lui, les négociations des secteurs public et privé devraient être davantage coordonnées.

Il entend également mettre plus d'énergie sur la syndicalisation des groupes non organisés.

"Cela ne veut pas dire précise-t-il que je ne tâcherai pas non plus de rapatrier les groupes qui ont déjà fait partie de la CSN."

Il a de plus l'intention de favoriser une plus grande mobilisation autour des luttes "souvent trop isolées" et de mettre l'accent sur une "cohésion la plus grande possible" à l'intérieur même de la CSN, ajoutant qu'elle a quelques fois fait défaut quoique depuis qu'il est à l'exécutif, croit-il, la CSN fait des efforts en ce sens.

"Mais il y a toujours place à l'amélioration et un de mes objectifs est d'atteindre une meilleure cohésion."

LA CALVITIE
affaite pour tous
ESTHÉTIQUE
Préparement sans chlore oxydant, naturel pour le visage (sans oxydation).

PERMETTRA TOUS LES SPORTS

Équipement varié. Classe sans effort, "méthode agréable", satisfaction garantie. Seul spécialiste de genre au Canada.

Spécial: Parruques haute qualité à bas prix

Facilité de paiement

Concessionnaire ROUVIN: Salon Marco 762-5535

"CHEVEUX ETERNIS"
Tissage bouclés et frisés
8748, rue St-Hubert, Mt.
277-1718

AVANT

APRÈS

MÉMO

Cet été, profitez du système élargi de réservations pour les usagers des voitures-coach de CP Rail.

Dans le but d'aider ceux qui projettent de voyager par chemin de fer pendant la période de vacances de juillet et d'août ou celle des Jeux olympiques, CP Rail lance un nouveau système élargi de réservations pour les usagers des voitures-coach du "Canadien" ou de l'Atlantique Limitée.

Ce système sert de complément au système élargi de réservations qui s'applique déjà aux voitures-lits et dont se prévalent les voyageurs qui prennent notre ligne transcontinentale entre Vancouver et Toronto/Montréal ou entre Montréal et St-Jean, N.-B.

Ce système élargi, c'est une garantie d'avoir sa place à bord. Évitez les désagréments, réservez le plus tôt possible. Appelez votre agent de voyages ou les bureaux de CP Rail.

CP Rail

APPEL D'OFFRES

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

| Projet | Description | Livraison |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------|
| 7934 | 175 fûts pour lampadaires en aluminium | Québec |
| Clôture de la soumission: 30 juin 1976, 15:00 heures | | |
| 7935 | 12 auto-niveleuses à traction tandem (150 C.V. — S.A.E.) | Québec et Montréal |
| Clôture de la soumission: 6 juillet 1976, 15:00 heures | | |

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE
11ème ÉTAGE
QUÉBEC, QUÉ. G1R 4X5
TEL.: 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Oulmet

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
À QUÉBEC

Projet no: M-6-02-3-1
Construction de stationnement et travaux de pavage au PARC DES CHUTES MONTMORENCY, Comté de Québec.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$35.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

SERVICE DU GENIE
MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
161ème ÉTAGE
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE, QUÉBEC, P.Q.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec.

GARANTIES

1. **Entrepreneur Général**
L'Entrepreneur Général devra fournir avec sa soumission un chèque visé au montant de dix mille dollars (\$10,000.00), à l'ordre du Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ou un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le Ministre attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir au nom du soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services chacun de ces deux (2) cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

L'Entrepreneur Général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis lui fourniront à leurs frais un cautionnement d'exécution et un cautionnement de obligations pour gages, matériaux et services chacun pour cinquante pour cent (50%) du montant de leur soumission.

2. **Sous-traitants**
Les soumissions des sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé, établi à l'ordre du Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, d'une valeur de dix pour cent (10%) du montant global de leur soumission ou d'un cautionnement de soumission de la même valeur envers le Ministre mais transférable à l'Entrepreneur Général adjudicataire valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les sous-traitants assujettis devront déposer leur soumission avant le 28 juin 1976 à 15:00 heures à:

BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES
375, RUE VERDUN
QUÉBEC, P.Q.

Gouvernement du Québec

Les Entrepreneurs Généraux devront déposer leur soumission avant le 30 juin 1976 à 15:00 heures à:

SERVICE DU GENIE
MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
PLACE DE LA CAPITALE
161ème ÉTAGE
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE
QUÉBEC, P.Q.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Michel Duchesneau

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Projet 320-2108-6
Terrassement et gravelage SUR LA ROUTE 368 (Côte du Pont) dans la municipalité de St-Pierre I.O. comté de Montmorency. Longueur du projet: 0.40 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Bonaventure, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Frontenac, GM Iles-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Jonquière, Kamouraska-Témiscouata, Lac St-Jean, Lévis, Limoilou, Lotbinière, Louis-Hébert, Matane, Matapédia, Mégantic-Compton, Montmagny-L'Islet, Montmorency, Portneuf, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Saguenay, Taschereau, Vanier et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$20.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$6,600, ou chèque visé: \$3,300.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante:

SERVICE DES CONTRATS,
MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
PLACE HAUTE-VILLE,
700 EST, BOUL. ST-CYRILLE, (20e), QUÉBEC, P.Q., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 HEURES,
LE MARDI, 6 JUILLET, 1976.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

Projet 323-2105-6
Terrassement et gravelage sur le CHEMIN FRASER, dans la municipalité de St-François-de-Beauce, comté de Beauce-Nord. Longueur du projet: 1.36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$35.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$22,000.00 ou chèque certifié: \$11,000.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante:

SERVICE DES CONTRATS,
MINISTÈRE DES TRANSPORTS,
PLACE HAUTE-VILLE,
700 EST, BOUL. ST-CYRILLE, (20e), QUÉBEC, P.Q., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 HEURES,
LE MARDI, 6 JUILLET, 1976.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

Projet 667-1501-6
Peinture du PONT HONORE-MERCIER, aval, sur la route 138, dans les municipalités de Caughnawaga et La Salleville, comté de Châteauguay.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75.00 non remboursable à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPÔT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$95,000.00 ou chèque certifié: \$47,500.00.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante:

SERVICE DES CONTRATS,
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
255 CRÉMAZIE EST, MONTREAL, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à:

15:00 HEURES,
LE MERCREDI, 14 JUILLET, 1976.

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-ministre
Claude Rouleau, ing.

la Baie
D'HUDSON

Eblouissez-le...
à la fête des pères

Une fête des pères
remplie de fragrances

A. Lotion après-rasage Monsieur Rochas
4 oz 7.75 7 1/2 oz \$12
(hors photo) Eau de Cologne Monsieur Rochas
9.75 et \$15

B. "Moustache" par Rochas
Lotion après-rasage. 4 oz 7.75
8 oz \$12
(hors photo) Eau de Cologne "Moustache"
9.75 et \$15

C. Vativer de Carven
Faiteur de lotion après-rasage en atomiseur
4 oz \$10
(hors photo) Bouteille régulière
4 oz 7.50

D. Pierre Cardin
Eau de Cologne pour hommes 2oz 7.50
4 oz \$12
(hors photo) Eau de Cologne atomiseur
2 1/2 oz \$12

Téléphoner à 842-6261. Produits de beauté, rayon 240, rez-de-chaussée, centre-ville: Place Vertu, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard.

résultats SPORTIFS

cyclisme golf

**ESCH SUR AZETTE (Reu-
Jery)** — Le belge Alphonse De
Bal a remporté lundi la der-
nière étape du Tour du Lu-
xembourg. Mais pour la deu-
xième année consécutive,
Franz Verbeek s'adjuge la
victoire finale.

NEW YORK (AFP) — Hu-
bert Green, triple vainqueur
cette saison, demeure après
l'"Open Kemper", auquel il
n'a pas participé, le leader
du classement aux gains sur
le circuit américain de golf.

CLASSEMENT DE L'ETAPE

1. Alphonse De Bal (Belg.) les 172 kilomètres en 4:34.27
 2. Dirk Onganae (Belg.)
 3. Fons Van Katwijk (Holl.)
 4. Jan Raas (Holl.)
 5. Cees Priem (Holl.)
 6. Willem Peeters (Belg.)
 7. Jan Van Katwijk (Holl.)
 8. Van Garwen (Holl.)
 9. Roger Gilson (Luxemb.)
 10. Arthur Van Vijvere (Belg.)
- tous même temps.

CLASSEMENT GENERAL FINAL:

1. Frans Verbeek (Belg.)
2. Jacobs (Belg.) à 0:0.16
3. Knetemann (Holl.) 0:0.18
4. De Bal (Belg.) à 2:02.16
5. A. Hassink (Holl.) à 0:02.21
6. M. Novicki (Pol.) à 0:02.23

Le mexicain Victor Regalado, 28e, est le meilleur non-américain.

Avant l'"Open" des Etats-Unis", qui a lieu cette semaine, à Atlanta (Georgie), ce classement s'établit comme suit:

1. Hubert Green \$177,927
2. Hale Irwin 175,103
3. Ben Crenshaw 154,031
4. Jack Nicklaus 122,933
5. Roger Maltbie 115,563
6. Don January 114,784
7. Lee Trevino 111,834
8. J.C. Snead 111,623
9. Mark Hayes 107,032
10. Tom Kite 102,194

11. 28. Vic Regalado (Mex.) 50,473; 35. Gary Palyer (Af. Sud) 46,428; 36. Bruce Crampton (Austr.) 45,365; 59. Peter Oosterhuis (G.-B.) 24,898.

Kirby insulté!

de notre envoyé spécial

SAN DIEGO — Drôle de pistolets que les joueurs de baseball de nos jours. Il faudrait que le gérant leur explique chacune de ses décisions. Ainsi, hier soir, Clay Kirby était mécontent parce qu'il a appris de la bouche des journalistes que ce serait Dan Warthen qui affronterait les Padres demain soir lors de la finale de cette série de trois matches.

"C'est dégueulasse. Le gérant devrait me parler avant de rendre la nouvelle publique. Ce n'est pas normal, qu'un lanceur apprenne de telles nouvelles de la bouche des journalistes", a déclaré Kirby qui affiche un dossier "fort impressionnant" de cinq revers contre aucune victoire.

Evidemment que le gérant Karl Kuehl, par les temps qui courent, a d'autres chats à fouetter. Il va sans dire que les mécontentements de Kirby ne l'importent pas outre mesure.

"La première fois que j'ai retiré Kirby de la rotation, il y a quelques semaines, je lui ai expliqué ce qu'il en était. Or, la situation est la même; je ne vois pas la nécessité de lui redire les mêmes choses", a conclu Kuehl.

(P.L.)

Evans signe en souriant et Montanez jongle...

SAN FRANCISCO (UPI) — Darrell Evans a signé un contrat avec les Giants de San Francisco. Et l'on s'attend dans les prochains jours à ce que Willie Montanez qui est passé, lui, aux Braves d'Atlanta en fasse de même.

"J'ai causé avec mon agent et il devrait rencontrer la direction des Braves prochainement. A première vue, les gens d'Atlanta m'ont semblé sympathiques. Je ne sais encore si je signerai à Atlanta, mais ils semblent heureux de m'avoir et disposé à traiter en argent sonnante."

C'est évidemment Montanez qui parle. Evans qui n'a guère brillé avec les Braves depuis qu'il a frappé, en 1973, 41 circuits, s'est dit lui aussi satisfait des conditions offertes par les Giants.

Il s'amène à San Francisco avec une moyenne de .173, un circuit, 10 points produits. Marty Perez, impliqué aussi dans l'échange, frappe pour .250.

Il devrait normalement prendre la place de Darrell Thomas, un deuxième but qui n'a pas encore signé avec les Giants.

Dans cet échange, Graig Robinson jouera à Atlanta et deux joueurs des ligues mineures passent aussi aux Braves.



ne manquez pas le bateau

utilisez les petites annonces

la presse

285-7111

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison.

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français Méthode audio-visuelle.

A — Session d'été commençant le 28 juin 1976
7 semaines — 42 heures — \$78.00
Frais d'inscription \$5.00
Programme le lundi et mercredi soir seulement.

B — Programme Pré-olympique
Session intensive commençant le 5 juillet 1976
2 semaines — 60 heures — \$108.00
Frais d'inscription \$5.00

C — Immersion totale
Session intensive commençant le 28 juin 1976
6 semaines — 80 heures — \$145.00
Frais d'inscription \$5.00

Tests de classement pour les 3 programmes:
Jeudi 17 juin 1976 de 17h00 à 19h00
Niveaux: Débutants, Intermédiaires et Avancés.

Pour information, veuillez appeler:

Le Centre d'inscription au
849-5331, poste 723

CENTRE VILLE

1441, rue Drummond
849-5331,
de 9h00 à 9h00
poste 723



BONNE SUGGESTION DE CADEAU POUR LA FÊTE DES PÈRES!

\$59⁹⁵

SEULEMENT APPROUVÉ PAR CSA

Coussin à massage avec chaleur pénétrante et action à massage superbe. Large et confortable, avec 8 positions pour massage et chaleur. Aussi, 2 attachements additionnels pour le traitement de la nuque et du bas du dos. Utilisez-le assis ou couché; aide à soulager les douleurs, des muscles fatigués et aussi excellent pour la relaxation.

Vous ne pouvez pas faire erreur avec un coussin à massage comme cadeau pour la Fête des Pères.

APPELEZ MAINTENANT 731-3371

EQUIPEMENT D'AMAIGRISSEMENT PRESTON INC.
4160, RUE DE COURTRAI
À QUELQUES MINUTES DE LA PLAZA CÔTE-DES-NEIGES

COMMANDE POSTALE ACCEPTÉE RÉSIDANTS DU QUÉBEC
AJOUTER 8% TAXE DE VENTE PLUS FRAIS DE POSTE \$2.



La série VII, l'émission souvenir officielle de la monnaie olympique.

Pièce unique à partir de 88 et série de quatre pièces à compter de \$47.50. En vente dans les banques, caisses populaires, grands magasins et chez les distributeurs autorisés.

Le stade et le vélodrome, conception architecturale, Roger Taillibert — le village olympique, construit par Les Terrasses Zarolega Inc.

C'est arrivé!

C'est arrivé!

Procurez-vous maintenant la toute dernière série de monnaie olympique. La monnaie olympique canadienne a cours légal. Sa valeur peut s'accroître au fil des années, comme celle de pièces de monnaie olympique émises dans le passé par d'autres pays hôtes.

C'est arrivé!

La série VII, dernière série de monnaie olympique. Profitez de cette occasion d'obtenir un souvenir tangible des Jeux de la XXI^e Olympiade.

C'est arrivé!

La série VII. L'émission souvenir de la monnaie olympique. Chacune des quatre pièces constitue une oeuvre d'art remarquable, magnifiquement conçue et frappée dans de l'argent sterling pur.

C'est arrivé!

L'euphorie, la grandeur, la magnificence des Jeux de la XXI^e Olympiade. Montréal accueille alors au coeur de son île des gens du monde entier. Et les pièces de la série VII de monnaie olympique vous feront revivre ce grand moment dans les années à venir.



La monnaie olympique, la mémoire la plus brillante qui soit.

Uniroyal veut faire cesser l'occupation

Uniroyal a donné instruction à ses avocats de prendre les procédures nécessaires pour obtenir une injonction afin de mettre un terme à l'occupation qui se poursuit depuis vendredi à l'usine de Ville d'Anjou.

L'occupation est cependant très pacifique. Les dix grévistes ne veulent rien briser mais plutôt attirer l'attention du gouvernement sur ce conflit qui a éclaté le 25 septembre 1974 et qui affecte une soixantaine d'employés. Ces travailleurs sont sans contrat de travail depuis plus de quatre ans.

L'usine a été fermée par Uniroyal en octobre dernier. La compagnie prétend que le vieux caoutchouc qui était recyclé à l'usine d'Anjou ne peut pas entrer dans la fabrication de pneus radiaux. Comme ces pneus prennent une importante partie du marché, l'usine ne s'averait plus rentable.

Les grévistes ont été invités à se recycler mais ils ne semblent pas inté-

ressés. Ils continuent d'exiger la réouverture de l'usine.

Hier matin, une quarantaine d'employés de bureau n'ont pu entrer au travail à cause de l'occupation. Et hier soir, les occupants semblaient décidés à poursuivre la même tactique.

Cinq conditions

Les occupants ont laissé entendre qu'ils ne quitteraient pas l'usine tant que leurs cinq conditions n'auraient pas été remplies. Ils désirent notamment la réouverture de l'usine, la signature de la convention collective, la réintégration de tous les grévistes, des lois gouvernementales plus strictes en ce qui concerne les fermetures d'usine et l'assurance de la part de la compagnie qu'aucune poursuite ne sera entreprise à la suite de l'occupation.

Toutefois, un porte-parole de Uniroyal a révélé hier que l'usine d'Anjou ne sera jamais rouverte.

Les employés d'Uniroyal-Anjou sont les seuls travailleurs d'Uniroyal affiliés à la CSN. Etant insatisfaits de leur syndicat américain, ils se sont adressés eux-mêmes à la CSN.

Les policiers de Ville d'Anjou ont assuré une intense surveillance de l'usine jusqu'à dimanche matin, moment où la plupart d'entre eux se sont retirés. Depuis ce temps, une seule auto-patrouille veille sur les lieux.

"Si la police vient nous déloger, nous opterons pour la résistance passive" a déclaré le porte-parole syndical, M. Jean Fournier. "Nous ne voulons rien briser et surtout ne pas blesser qui que ce soit."

Lors d'une conférence de presse samedi, le président de la CSN, M. Marcel Pepin a déclaré qu'il avait demandé au ministre du Travail, M. Gerald Harvey d'intervenir dans ce conflit.

Les travailleurs de l'usine Beloit se disent défavorisés par la SGF

Une centaine de travailleurs de l'usine Beloit Canada de Sorel, spécialisés dans la fabrication de machinerie pour la pâte et papier, ont manifesté hier devant le siège social de la Société générale de Financement (SGF) pour dénoncer l'octroi d'un important contrat à une usine ontarienne.

Depuis 1970, l'évolution de l'emploi à cette usine est chaotique et on s'attend même à d'autres mises à pied. Pendant ce temps, le premier contrat de machinerie estimé à \$2.5 millions serait sur le point d'être accordé à une usine ontarienne, la Black Lawson.

Les employés de la Beloit croient qu'il appartient désormais au premier ministre de "modifier certaines conceptions du président de la SGF et de lui indiquer qu'une bonne partie des contrats de machinerie requises pour l'usine de St-Félicien revient à l'usine Beloit de Sorel. En 1970, Beloit comptait plus de 750 em-

ployés alors qu'il n'en reste plus que 338.

Dans un télégramme adressé à M. Robert Bourassa, les travailleurs de la Beloit rappellent qu'il serait "inadmissible que la situation d'ITT se répète à St-Félicien. Il faudrait modifier en profondeur les politiques du ministère de l'Industrie quant à l'avenir. Si vous n'agissez pas en ce sens la situation de l'emploi se détériorera à la Beloit".

Rappelons que la SGF possède 43 p. cent des actions dans la Donahue qui elle-même détient 60 p. cent des actions dans le consortium Donohue-Saint-Félicien, avec la British Columbia Forest Products, pour la réalisation du projet.

Le pessimisme des travailleurs de la Beloit Canada de Sorel, une filiale de la Beloit Corporation, multinationale, ayant son siège social au Wisconsin, est le reflet des statistiques dans la situation de l'emploi.

Les employés de la Beloit

s'étonnent aussi que ce contrat de \$2.5 millions soit "sur le point" d'être accordé à la Black Lawson grâce à l'appui de la SGF alors que l'usine de Sorel est en mesure d'exécuter le même travail et au même prix. Ils craignent que la privation de ce nouveau contrat soit le prélude à une nouvelle mise à pied d'une cinquantaine d'ouvriers.

M. André L'Heureux, du comité d'action politique de la CSN, soutient que lors d'une rencontre tenue le 2 juin entre les ministres Guy Saint-Pierre et Claude Simard, les dirigeants de la Beloit et le syndicat, "il était évident que M. David de la SGF ne voulait pas tenir compte du développement ou même de la situation du chômage dans le Québec et particulièrement à Sorel".

Toujours selon M. L'Heureux, l'octroi d'un tel contrat se limitait pour M. David "strictement à une question

d'affaires et non à une question de coût".

Pour la CSN, il ne fait aucun doute que la SGF doit réviser sa politique générale sinon elle assumera avec le gouvernement la responsabilité du chômage qui sévit à la Beloit depuis deux ans.

Les employés de Pascal ont accepté les dernières offres

par André LEBEL

Les employés de Pascal ont accepté hier soir les dernières offres patronales lors d'une assemblée houleuse. Le vote a été serré: 438 en faveur des offres et 312 contre.

Le nouveau contrat, rétroactif au 1er janvier 1976, prévoit des augmentations d'environ 15 p. cent réparties sur les deux prochaines années. Cela signifie une augmentation moyenne de \$43 par semaine.

Au chapitre des clauses normatives, les employés de Pascal ont obtenu la formation d'un comité de sécurité, onze jours de maladie au lieu de 10, de meilleurs avantages avec les assurances et le gain d'une demi-heure pour les employés d'entrepôt et les chauffeurs.

Le vote a été pris sous la supervision du Congrès du travail du Canada (CTC) qui contrôle la tutelle du syndicat des employés de Pascal depuis novembre dernier.

Le directeur québécois du CTC, M. Philippe Vaillancourt, a déclaré au terme de l'assemblée que le contrat de travail n'aurait jamais dû être accepté par les employés de Pascal. S'il avait eu son mot à dire, il aurait recommandé aux syndiqués de voter contre les offres patronales.

Lors d'une assemblée tenue il y a deux semaines, les employés avaient rejeté les mêmes offres par 229 voix contre 118, c'est-à-dire à 65 p. cent.

Les gérants font du zèle

Apparemment depuis ce temps, les gérants de magasin auraient fait signer une pétition demandant une autre assemblée sous prétexte que le vote n'était pas représentatif des 1,600 employés. Certains gérants auraient même poussé la bonté jusqu'à aller conduire leurs employés à l'assemblée d'hier soir pour qu'ils se prononcent en faveur des offres patronales.

Le président du syndicat des employés de Pascal, M. Lucien Allard, s'est dit satisfait, pour sa part, de la décision des syndiqués. "Ce n'est peut-être pas le meilleur contrat de travail mais ce n'est pas le pire." Selon lui, la compagnie n'aurait jamais accepté d'aller plus loin dans ses offres.

Quant aux employés qui favorisaient la grève, ils ne peuvent accepter d'être moins bien payés que les employés de Miracle Mart. Ces derniers recevront \$24 de plus à l'embauche le premier septembre 1976. Toutefois, M. Allard soutient que le contrat de travail des employés de Pascal est supérieur à celui des travailleurs de Miracle Mart.

Reprise du travail à l'Hydro

QUEBEC (PC) — Les monteurs de lignes et dépanneurs de l'Hydro-Québec sont retournés au travail, lundi, pour réparer les nombreuses pannes qui ont privé d'électricité quelque 7,000 abonnés durant toute la fin de semaine, dans la région de Québec.

L'Hydro-Québec rapportait en fin d'après-midi que 420 abonnés étaient encore pri-

vés de courant mais s'attendait à ce que les réparations soient complétées avant la soirée.

Les monteurs de lignes et dépanneurs refusaient depuis vendredi matin de franchir les piquets de grève dressés devant le centre de service La Canadienne par 28 de leurs confrères qui ont été suspendus, mercredi dernier.

Ces syndiqués ont été mis à pied pour des périodes variant d'une journée et demie à cinq journées et demie pour avoir eu recours, selon un porte-parole de la société d'Etat, à "une action concertée de bris et mauvais usage de véhicules, le 9 juin".

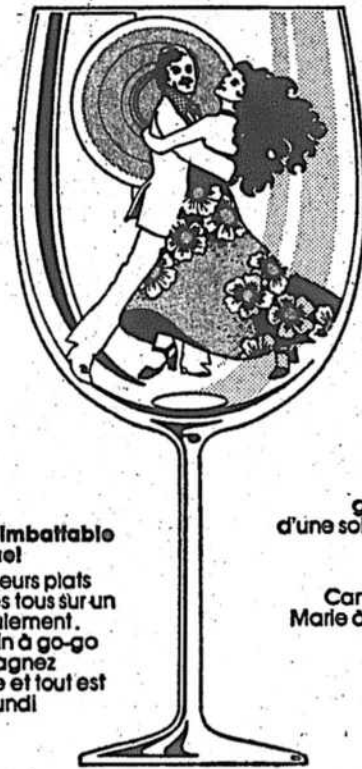
Durant la fin de semaine, des centaines d'abonnés en colère avaient exprimé leur mécontentement en bloquant plusieurs artères stratégiques dans la région de Québec, dans la Beauce ainsi que dans le comté de Lotbinière.

Par ailleurs, d'autres débrayages des syndiqués de l'Hydro-Québec ont été signalés, lundi, dans les régions de Matapédia, Manicouagan, Saguenay ainsi qu'en Abitibi.

Des recherches sur les maladies de l'amiante

BAIE-VERTE, Terre-Neuve (PC) — Un groupe de chercheurs, dirigés par un spécialiste des maladies de poitrine, a entrepris l'étude des liens existants entre les mines d'amiante et la santé des ouvriers. Cette étude, amorcée lundi, devrait durer une semaine et est dirigée par le Dr Irving Silicoff, de New York. Il sera assisté d'une quinzaine de chercheurs qui feront des recherches auprès de 450 mineurs de l'amiante employés par la compagnie Adcovate Mines Ltd.

À partir de demain soir Le buffet méditerranéen de la Popina



Seulement \$6.75 Vin à go-go \$3.25

Musique Dansé! Une occasion imbattable de passer une soirée fantastique! Imaginez quelques-uns des meilleurs plats de la Méditerranée, présentez-les tous sur un grand buffet offert pour \$6.75 seulement. Maintenant arrosez-le avec du vin à go-go à \$3.25 seulement puis accompagnez ce festin de musique et de danse et tout est là pour la fiesta tous les soirs du lundi au samedi... fantastique!

Le buffet chaud et froid: gazpacho, minestrone, lasagnes, calmars, viandes froides, salades, farles, fromages, sabayon et des spéciaux du jour tels que de la paella, du poulet Chasseur, du rôti de porc, du cous-cous et des anguilles marinées. Venez vite profiter d'une soirée fantastique à prix imbattable! Du lundi au samedi de 18h à 22h Stationnement: \$1 seulement au Canadawide Parking de la Place Ville Marie à compter de 18h30. Faites valider votre billet par le Maître d'hôtel.

La Popina Place Ville Marie Administré par Le Reine Elizabeth II.



Export, eh?

Quand on connaît bien ses goûts

Les techniciennes socio-familiales devant un dilemme

par Madeleine DUBUC

Nombreuses sont les femmes qui se sont inscrites depuis cinq ans à des cours de technique d'éducation familiale, bien disposées à se mettre, bénévolement ou pas, au service de ceux qui ont besoin d'être aidés moralement ou physiquement. Elles ont suivi des cours; elles ont obtenu diplômes ou certificats. En cours de route, l'idée du bénévolat est, chez quelques-unes, transformée.

Elles ont pensé que, comme leurs consœurs d'autres professions, elles pourraient éventuellement être rémunérées. Les autorités, semble-t-il, sont un peu perplexes devant cette nouvelle génération de femmes, motivées et efficaces, qui font concurrence directe aux diplômés plus jeunes des cégeps et des universités. C'est pourquoi un groupe d'entre elles ont décidé de se former en association, afin de faire valoir leur point de vue.

LA PRESSE a rencontré au cours de la semaine dernière la présidente de cette nouvelle association de techniciennes socio-familiales, Madame Denise Larouche, qui a expliqué d'abord les raisons qui l'ont poussée, avec d'autres, à suivre les cours de technique socio-familiales, les avantages humains et intellectuels qu'elles en ont retirés et les raisons qui ont en cours de route, changé leur attitude au sujet de la

rémunération ou la non rémunération de leur travail.

C'est au cégep Marie-Victorin que se donnent les cours de technique en éducation familiale. Au départ, ces cours répondent à un besoin d'aider les désavantagés.

Dispensés à six différents endroits de la région métropolitaine, les cours comportaient au départ, deux ans d'études, 10 crédits en tout; par la suite, ils furent portés à trois ans d'études, 30 crédits en tout. Ils touchent toutes les formes d'éducation familiale et d'animation, allant de l'introduction à la vie politique à l'expression religieuse, aux loisirs, à la consommation, la sécurité sociale, l'information médicale et légale et visent à former des personnes "capables de promouvoir, d'organiser et de faire fonctionner des organismes familiaux et de s'intégrer à tout organisme dont le but est d'aider la famille".

Les critères d'admission sont toujours les mêmes depuis le début en 1971: être détenteur d'un diplôme de 11e année ou l'équivalent; avoir 20 ans et plus, posséder une certaine expérience de la vie et un intérêt marqué pour les questions familiales.

Toutes ces qualifications, Madame Larouche et deux de ses compagnes interviewées, mesdames Lafond-Gaudreau et Boisclair, de

Laval, les possédaient, en plus de leur expérience comme mères de famille et comme membres de mouvements où elles avaient travaillé bénévolement: projets PIL groupant les mères d'un quartier et leurs enfants, travail près des vieillards et des détenus, etc. "Pour nous, les cours de technique en éducation familiale, c'était un recyclage, nous dit madame Lafond-Gaudreau; c'était aussi une façon d'aider les démunis.

"Venant de milieu plutôt favorisés, quelques-unes d'entre nous, avaient déjà

des brevets d'infirmières ou de travailleuses sociales. Toutes, au départ, voulaient servir à quelque chose ou quelqu'un, et, majoritairement en faisant du bénévolat".

En cours de route, toutefois, les choses ont changé. Disposées au recyclage pour travailler bénévolement, la presque totalité de ces étudiantes du deuxième âge se sont retrouvées, par goût ou parce qu'on les a sollicitées, sur le marché du travail, à temps plein ou à temps partiel. Cent quarante-huit d'entre elles, francophones, sont

déjà à l'emploi de quelque organisation. Les quelque cent vingt anglophones, qui ont suivi les mêmes cours, elles, se butent à un obstacle qu'elles n'avaient pas prévu au départ: au Québec, on exige que les fonctionnaires soient bilingues et elles ne le sont pas toutes, ce qui ne manque pas de faire sourire les consœurs de langue française, qui possèdent pour la plupart la langue seconde.

"Les années qui viennent vont voir de plus en plus de finissantes de ces cours d'animation familiale céder à l'attrait du gain supplémentaire revalorisateur, et je crois que le gouvernement commence à s'affoler, souligne madame Larouche.

"Je présume, continue-t-elle, que nous devons rentrer en compétition directe avec les finissantes de cégep en techniques d'animation, parce qu'on nous demande maintenant d'ajouter un an d'études aux trois années que nous venons de terminer, ce qui nous donnerait le titre de technicienne en animation sociale (TAS).

"Nous ne sommes pas d'accord. Nous pensons qu'avec notre expérience initiale, avec nos trois années d'études, nous sommes prêtes à travailler sans autres années supplémentaires. Il va donc falloir trouver un terrain d'entente."

Ce terrain d'entente, la nouvelle association de techniciennes socio-familiales du

Québec se propose de tout faire pour le défricher.

En attendant, elles précisent ce qu'elles pensent pouvoir apporter, bénévolement ou autrement (plutôt autrement) à la société.

"Il y a plusieurs endroits où nous sommes prêtes à travailler, dit madame Lafond-Gaudreau, dans les CSLC ou dans les cégeps et dans tous les endroits où il faut vaincre l'isolement et le manque de communications.

Et madame Boisclair ajoute: "Il y a toujours du travail à faire auprès des jeunes qui se préparent à la vie de couple, auprès des femmes enceintes dont c'est le premier accouchement, auprès des mamans enfermées pendant de longues journées avec des petits, et qui souffrent de manque de communication; auprès des parents d'adolescents qui paniquent devant des fredaines et à qui on peut enseigner à prévenir les drames avant de réparer les pots cassés; auprès des vieillards que guettent la dépression et l'ennui... Partout, enfin, où on peut dédramatiser un problème."



photo J Y Latourneau, LA PRESSE
Mme Denise Larouche, présidente de l'Association des techniciennes socio-familiales du Québec.

MEDECINE & D'AUJOURD'HUI

La schizophrénie, une maladie mieux connue

On a souvent dit qu'une jeune personne atteinte de schizophrénie ne peut revenir entièrement à une vie normale. Ce jugement pessimiste face à cette maladie mentale n'est heureusement plus aussi rigoureux.

De plus en plus, les travailleurs de la santé reconnaissent que les maladies psychiques ne sont pas si différentes des maladies physiques. On découvre progressivement que la nature chimique et physiologique de la maladie mentale ainsi que des agents pharmaceutiques jouent un rôle important dans l'évolution de la maladie.

Les exemples probalement les plus visibles de cette interaction sont les effets de multiples médicaments — tranquillisants, anti-dépresseurs ou euphorisants — qui ont envahi le marché depuis une dizaine d'années, et qui ont provoqué une petite révolution dans le traitement des maladies mentales.

Malheureusement, plusieurs psychiatres se fient beaucoup à ces médicaments, négligeant l'aspect traitement humain et personnel qui demeure essentiel dans la lutte contre les maladies mentales. Il faut que le médecin écoute ce que le malade tente de lui dire de lui-même.

Les spécialistes des maladies mentales ont observé qu'un médicament "euphorisant" comme l'amphétamine peut, si consommé en doses massives, provoquer une psychose très semblable à la schizophrénie. On sait aussi que depuis les années '50 les tranquillisants de la famille des phénothiazines peuvent faire disparaître les hallucinations, et cette perte de conscience de soi bien caractéristique de la schizophrénie.

Sortez de l'ordinaire! venez chez DUPUIS

LE SOLEIL
SUR LA PEAU

Biotherm
au plancton thermal
de MOLITG LES BAINS



"Biotherm" a conçu une gamme de produits solaires au PLANCTON THERMAL qui permet à la peau de profiter des vertus bienfaisantes du soleil tout en la mettant à l'abri des effets nocifs de ses radiations.

A) CRÈME SOLAIRE PROGRESSIVE recommandée pour les peaux délicates ou fatiguées. Elle favorise un bronzage progressif et doré. Tube de 62 ml

5⁵⁰

B) ANTIRIDES SOLAIRE pour bronzer en protégeant les rides. Elle prévient l'action déshydratante de l'air et du soleil. Pot de 33 ml

8⁶⁰

C) CRÈME HYDROTHERMALE spécialement conçue pour les peaux déshydratées, sèches ou grasses. C'est une crème de plus recommandée en tout temps. Tube de 1.7 oz

7⁷⁵

OFFRE CADEAU

avec tout achat de 10.50 et plus de produits Biotherm vous recevrez un sac de toile de couleur orange et brun.

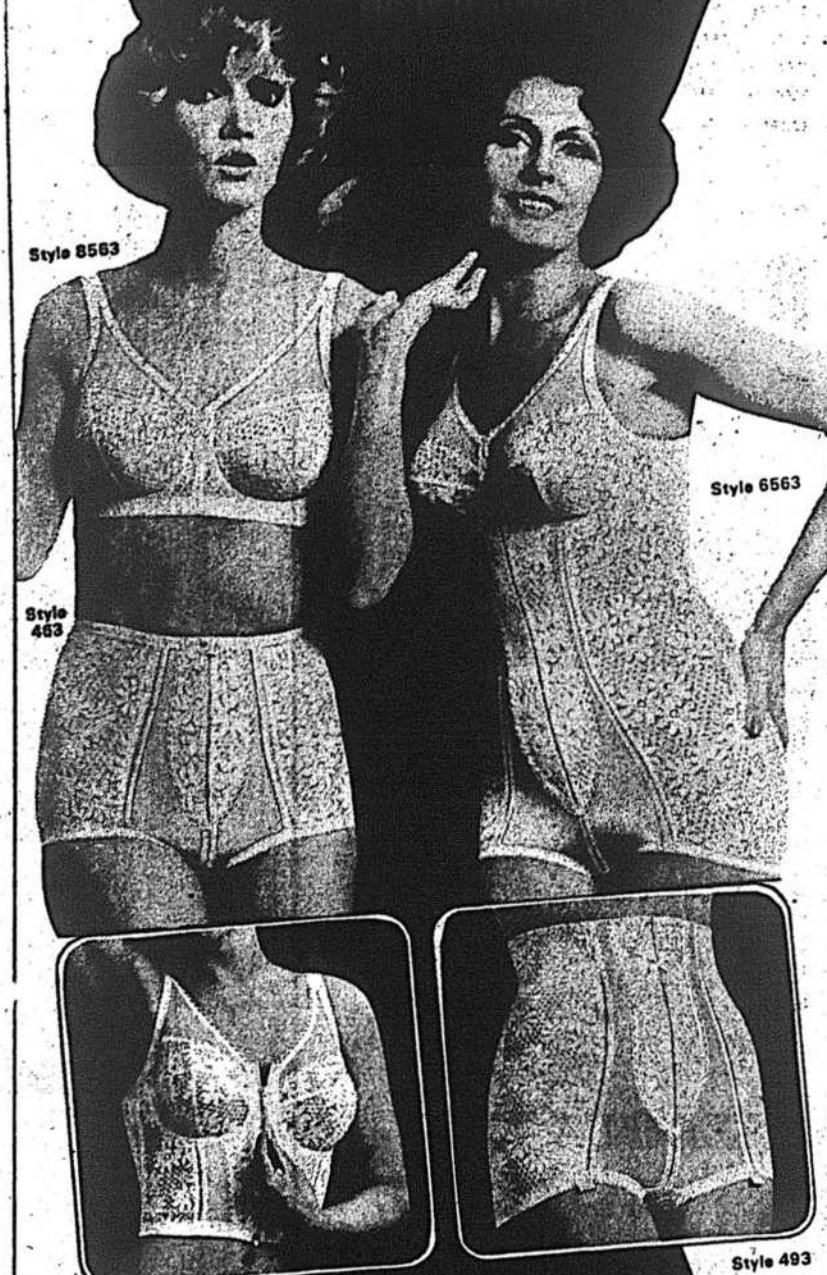
Centre-ville seulement (246) 842-5151

RENCONTREZ MADAME FRANCINE LEPAILLEUR

à notre comptoir Biotherm du 16 au 19 juin. Elle saura vous conseiller sur ces merveilleux produits de beauté.

MAMBO

bat la mesure!
Un nouveau rythme de féminité.



Style 8563

Style 6563

Style 463

Style 493

Style 7565

Style 8563: Ensemble brassière et shorts en dentelle fine, couleur blanc cassé. Taille: 34-36, 36-38, 38-40, 40-42. Prix: \$12.95.
Style 6563: Ensemble brassière et shorts en dentelle fine, couleur blanc cassé. Taille: 34-36, 36-38, 38-40, 40-42. Prix: \$12.95.
Style 463: Ensemble brassière et shorts en dentelle fine, couleur blanc cassé. Taille: 34-36, 36-38, 38-40, 40-42. Prix: \$12.95.
Style 493: Ensemble brassière et shorts en dentelle fine, couleur blanc cassé. Taille: 34-36, 36-38, 38-40, 40-42. Prix: \$12.95.
Style 7565: Ensemble brassière et shorts en dentelle fine, couleur blanc cassé. Taille: 34-36, 36-38, 38-40, 40-42. Prix: \$12.95.



La NOUVELLE ligne de

GRENIER

dépêches

LE "BUSING", le système par lequel les autorités espèrent mettre fin à la ségrégation raciale dans les écoles, continuera à Boston. Ainsi en a décidé hier la Cour Suprême qui a refusé de modifier la décision d'un tribunal fédéral de Boston. En ordonnant le transport en autocar (busing) de 20,000 enfants vers des écoles éloignées de leurs quartiers, le tribunal a provoqué une levée de boucliers qui a souvent frisé l'émeute au cours des dernières semaines.

LES 25 EXILES politiques qui avaient été enlevés à Buenos-Aires, vendredi dernier, dans des circonstances obscures, ont été libérés au cours du week-end. Les autorités argentines leur ont donné 48 heures pour quitter l'Argentine où ils s'étaient réfugiés, le plupart sont des Chiliens qui ont fui leur pays après le coup de Pinochet. Ils ont été battus et torturés par leurs ravisseurs dont on ne connaît pas l'identité. Le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'emploie auprès des ambassades de Buenos Aires à trouver de nouveaux refuges à ces 25 personnes. Les Pays-Bas ont déjà accepté de prendre en charge deux familles chiliennes.

FRUITS ET LEGUMES pourraient assombrir les relations entre la France et l'Espagne. Ces relations sont fructueuses, a souligné hier à Madrid le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Jose Maria de Arellano, mais elles pourraient se détériorer du fait des tentatives des agriculteurs français d'empêcher les camions espagnols d'entrer en France pour y vendre fruits et légumes. Le ministre espagnol parlait au cours d'un banquet en l'honneur du ministre français de l'Industrie, M. Michel d'Ornano.

L'ANCIEN premier ministre, sir Harold Wilson, a été fait, hier, chevalier de l'Ordre de la Jarretière par la reine Elizabeth dans la salle du trône du château de Windsor. Après que lui ait été noué sous le genou le ruban bleu marqué de la devise "Honi soit qui mal y pense", sir Harold s'est vu remettre l'étoile de la Jarretière marquée de la croix de St-George et le manteau de velours bleu des chevaliers. La souveraine a ensuite pris sir Harold par la main et l'a conduit parmi ses pairs.

LE COMITE des plans nucléaires de l'OTAN a accepté le principe des propositions américaines tendant à rendre plus efficace le système de défense nucléaire en Europe, indique-t-on dans les milieux officiels américains. Ces propositions, présentées lors de la réunion de janvier dernier du comité, visent à moderniser l'arsenal nucléaire de l'OTAN sans en changer l'importance quantitative. Selon les mêmes milieux, aucune décision définitive n'a encore été prise et les discussions se poursuivent. Celles-ci concernent essentiellement la question du remplacement des armes nucléaires actuellement opérationnelles par d'autres plus modernes.

LE "BARON DU BOEUF", Giuseppe Ambrosio, enlevé hier, par des extrémistes, a été libéré, aujourd'hui, par la police. Ses ravisseurs avaient menacé de le tuer à moins que 70 tonnes de viande de bœuf de premier choix ne soient vendues à bas prix, dès demain, dans les boucheries des banlieues ouvrières de Rome. M. Ambrosio, négociant en viandes en gros, a été retrouvé par les policiers dans un couvent désaffecté, situé près du Colisée. Ses ravisseurs, dont aucun n'a encore été retracé, font partie d'un groupe appelé "Unité des combattants communistes".

LA CHINE populaire a réaffirmé sa souveraineté sur les îles Nansha (Spratley) et a lancé un avertissement aux firmes d'exploration pétrolière pour qu'elles n'entreprennent aucun forage dans cette région. Pékin déclare que ces îles "ont toujours été chinoises et que toute invasion armée et occupation de ces îles, de même que tous travaux de prospection pétrolière ou autre sur ces îles portent atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Chine et est inadmissible". La déclaration de Pékin semble être la réponse au récent communiqué officiel des Philippines affirmant qu'un consortium de firmes suédoises et philippines avait entrepris des forages dans ces îles.

HUSSEIN de Jordanie, attendu jeudi à Moscou pour une visite officielle de plus d'une semaine, pourrait signer avec les autorités soviétiques un important accord d'achat d'armement soviétique. L'aspect le plus concret de cette visite, outre les discussions sur le Proche-Orient et particulièrement le Liban, concerne les négociations sur la livraison par l'URSS à la Jordanie de batteries de missiles sol-air. Les missiles soviétiques remplaceraient les engins Hawk que le roi Hussein voulait acheter aux Etats-Unis, mais dont le coût a été estimé trop élevé par la Jordanie.



Le représentant Morris Udall échange une poignée de main avec Jimmy Carter à un meeting démocrate tenu à New York après avoir libéré ses délégués et leur avoir recommandé d'appuyer le favori des aspirants démocrates à la présidence.

Church et Udall se rallient à Carter

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
NEW YORK — M. Jimmy Carter, l'ancien gouverneur de la Géorgie, a fait hier le plein des délégués se posant définitivement comme le candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain.

M. Carter a reçu hier l'appui de deux de ses principaux adversaires aux élections primaires: le représentant de l'Arizona Morris Udall et le sénateur Frank Church. M. Fred Harris, ancien sénateur de l'Oklahoma, s'est également rallié à M. Carter.

Celui-ci est donc maintenant assuré d'obtenir les 1,505 mandats nécessaires pour être élu candidat démocrate à la convention de son parti.

La prospective faite par une agence américaine avant les ralliements de MM. Udall et Church donnait à Carter 1,314 délégués. Si les délégués partisans de MM. Udall et Church — 336 et 79 délégués respectivement — se rangeaient tous aux côtés de M. Carter, ce chiffre totaliserait 1,729 délégués, dépassant largement le chiffre de 1,505 délégués requis pour la majorité à la convention.

Or, MM. Udall et Church ont dit hier que leurs délégués étaient "libres" de voter pour M. Carter s'ils le désiraient.

Il apparaissait hier que la question n'était plus de savoir qui serait le candidat démocrate mais bien d'unir le parti derrière sa candidature.

"Un vote pour Carter est un vote pour l'unité du parti", a dit hier Morris Udall en exprimant son adhésion à la cause de Jimmy Carter. Le représentant de l'Arizona, l'éternel second des primaires, a précisé qu'il avait "des raisons d'ordre technique" qui l'ont empêché de déclarer forfait plus

tôt, notamment l'accès au comité de la plate-forme du parti.

M. Udall a fait ces déclarations à New York lors d'une réunion publique à laquelle ont assisté plusieurs témoins du parti démocrate.

Le gouverneur Hugh Carey, le maire Abraham Beame, l'ancien gouverneur Averell Harriman, l'ancien maire Robert Wagner et nombre de personnalités démocrates de l'Etat de New York ont accordé leur appui à Jimmy Carter et ont promis de s'employer à cimenter l'unité du parti.

Les républicains ne peuvent se prévaloir d'une telle unanimité. La lutte entre Gerald Ford et Ronald Reagan se poursuit.

M. Rogers Morton, responsable de la campagne électorale du chef de la Maison-Blanche, a admis hier au cours d'une conférence de presse que l'ancien gouverneur de la Californie devrait s'adjuger la majorité des voix de délégués restant à attribuer, mais il a affirmé que cela n'empêchera pas le président d'obtenir l'investiture du parti républicain.

Actuellement, il manque environ 150 voix de délégués à M. Ford pour atteindre le quota obligatoire de 1,130 voix qui assure l'investiture.

Il reste encore 243 voix de délégués à attribuer dans 10 Etats: Connecticut, Minnesota, Delaware, Iowa et Dakota du Nord où M. Ford devrait bien se comporter, et Nouveau-Mexique, Colorado, Utah, Montana et Washington où il sera probablement battu par M. Reagan.

Quoi qu'il en soit, la lutte reste encore très indécise entre les deux rivaux républicains alors que les jeux sont faits dans le camp démocrate.

En Sicile, la Mafia se situe entre la politique et la religion



par ANDRÉ BÉLIVEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
EN ITALIE

PALERME — La brunante, ici, est bleue. D'un bleu étrange, irrégulier.

Du bateau, Messina ressemblait à une tapisserie piquée entre la Méditerranée et les montagnes — avec, ça et là, des paillettes d'or qui s'allumaient une à une.

J'arrivais dans un autre monde. Même pas le gros orteil du bout de la botte: plutôt le caillou qui reçoit le coup de pied. Quand les Siciliens regardent la botte de l'autre côté du détroit, ils disent "le continent". Ceux qui habitent le continent, ce sont les Italiens. Eux, ils sont Siciliens.

Les îles. En Sardaigne, c'est encore plus prononcé. Le mouvement autonomiste, là-bas, n'est pas prêt de désarmer.

Me voici au coeur de la région la plus pauvre d'Italie. Revenu par capita en Calabre: \$705 par année. Grugée par les fermetures d'usine, la spéculation immobilière, par les fonctionnaires payés à ne rien faire, par le chômage, par l'émigration massive. Chaque année, des dizaines de milliers de Calabrais, de Siciliens, de Sardes font leur baluchon et vont s'établir ailleurs — dans le Nord, en France, en Suisse, en Allemagne, en Océanie, en Amérique, là où on peut faire des sous.

Il en reste pourtant encore, en Sicile seulement, près de 5 millions.

Presque la population du Québec. Dans une île rocheuse, montagneuse, brûlée par le soleil, dont les points les plus distants ne sont pas à plus de 150 milles l'un de l'autre.

Chaque lieu a son odeur. A la Martinière, ce sont les fleurs. A La Havane, le carburant mal brûlé. Au Cap, la wayagarak. A Paris, un mélange de parfum et de sueur. A Palerme, l'urine, dont les relents vous pourchassent d'une rue à l'autre.

Des rues grouillantes, colorées, brytantes, bordées d'une multitude de petites boutiques et de maisons délabrées aux murs épais, aux ouvertures béantes. On dirait des cavernes donnant directement sur le trottoir. C'est le règne de la bière.

Le musée archéologique de l'Europe.

Les curés portent encore la soutane et le béret. Les religieuses, la longue robe noire et la moustache. Des enfants jouent au ballon entre les voitures qui klaxonnent.

Le marché de poissons va bientôt fermer. On déverse des seaux d'eau sur les pavés gras. Un vieux brûle des débris sur le pas de sa porte. Le paysan remballa ses légumes dans une charrette que tire un âne à l'oeil nostalgique: il attendait quelqu'un qui n'est pas venu. Un panier descend lentement d'un troisième étage au bout d'une longue corde: une jeune fille y met un pain, un fromage, quelques fruits, et le panier remonte tout aussi lentement.

Je m'arrête à une buvette. Engage la conversation avec quelques clients accoudés au zinc. Le Québec? Ah oui, le Canada! Il y a beaucoup de Siciliens au Canada, oui...

Curiosité, hospitalité. L'un d'eux m'invite à terminer la soirée chez lui avec quelques amis.

Le Sicilien est trapu, costaud, poilu, basané. Faciès tirant sur l'arabe. Re-

gard de braise. Au féminin, ce doit être assez plaisant. Mais, j'ai lu les journaux, je sais qu'il vaut mieux ne pas trop lorgner du côté de leurs femmes. La campagne électorale a été assez sanglante comme ça.

— Qu'est-ce que c'est que toutes ces histoires de vendetta dans le pays? finis-je pourtant par leur demander. Les Siciliens sont donc si violents?

— Pas violents. Au contraire, nous avons bon caractère et grand coeur. Mais le Sicilien est un homme fier...

Un petit geste charmant

L'un d'eux a une longue balafre au visage. Je lui demande s'il a rencontré le "Parrain".

— Ah! "Il Padrino"! s'exclame-t-on à la ronde. Quel beau film! Merveilleux! Et de se mettre à évoquer des scènes. La tête de cheval dans le lit, surtout. Et la "sorella", l'auto qui saute en l'air. Une partie du film, paraît-il, a été tournée tout près de Palerme, dans les montagnes, là...

— C'est resté deux mois à l'affiche à Palerme. Au début, les gens avaient un peu peur d'y aller. Finalement, tout le monde l'a vu.

— Et vous vous y êtes reconnus?

— Ah oui... pas nous directement, mais le tempérament... et puis des gens dont on a entendu parler...

La Mafia, ici, n'a pas aussi mauvaise réputation qu'ailleurs. On la craint, on la respecte, mais elle fait un peu parti de la famille. C'est un produit local dans lequel on se reconnaît, et qui a ses bonnes oeuvres, m'affirme-t-on.

Palerme, c'est la "maison mère" de tous les mafiosi du monde, déclare l'un de mes hôtes dans un large sourire. Ceux de Naples, ceux de Mar-

seille, ceux de New York, de Chicago... Ils viennent tous d'ici. Est-ce qu'il y en a aussi à Montréal, savez-vous?

Je ne sais pas.

Quand ils parlent des mafiosi, ils ont un petit geste rapide et charmant. Comme s'ils se passaient un rasoir sur la gorge. En fermant un oeil, se tordant la bouche.

Mais le mafioso sicilien, me disent-ils encore, il a des principes: jamais, par exemple, il n'enlèverait un enfant pour de l'argent, comme certains bandits le font ailleurs. Ici, les enfants, c'est sacré. On n'y touche pas.

Don Coppola, alias "Padre Mafia"

Cette institution, puisqu'il s'agit bien de cela, domine tout un pan de la vie de la région. Fortement ramifiée, elle a des liens très étroits dans le monde politique, dans le monde financier et, soutiennent certains, même dans le monde ecclésiastique.

Un prêtre sicilien, par exemple — Don Agostino Coppola, surnommé "Père Mafia" — subit présentement son procès à Milan sous l'accusation d'avoir participé à deux enlèvements organisés par la Mafia. Après s'être réfugié derrière le secret de la confession, il vient de faire citer son évêque comme témoin de la défense. Dans la première partie de son rapport, déposé en février dernier après des travaux qui ont duré 13 ans, la Commission parlementaire italienne d'enquête anti Mafia affirmait que la Mafia n'est plus désormais confinée à Palerme, mais qu'elle est également établie à Rome et qu'elle constitue un

empire financier s'étendant à tout le pays et possédant des ramifications internationales.

Elle démontait singulièrement la collusion existant entre la Mafia, le pouvoir politique et certaines institutions bancaires — qui favorisent le recyclage de l'argent provenant de rançons d'enlèvement ainsi que le transfert de fonds à l'étranger pour le compte de la Mafia.

Afin de combattre son influence négative, la Commission prônait l'accélération du développement économique du Sud, la réforme de l'agriculture et du système bancaire et la formation d'un corps de police anti Mafia directement relié au ministère de l'Intérieur.

Coup d'Etat à la chilienne

Divers autres témoignages font état des liens entre la Mafia et le pouvoir politique.

Ainsi, Victor Marchetti, ancien agent de la CIA américaine, selon cette organisation aurait promis à la Mafia de fermer les yeux sur son trafic d'opium provenant de la Turquie en échange de sa collaboration à la lutte anti-communiste en Italie. Marchetti soutient en outre que la CIA, la Mafia et certains éléments de l'extrême-droite italienne auraient mis au point un projet de coup d'Etat — sur le modèle chilien — afin d'empêcher la prise du pouvoir par les communistes.

Sans aller aussi loin, le directeur provincial de la Démocratie chrétienne (DC) à Salerne, Vittorio Salemme, vient tout juste de prendre sa retraite politique en expliquant qu'il ne peut plus, en conscience, militer dans un parti pour lequel "ne compte que la solidarité avec la Mafia".

Sept compagnies américaines reçoivent des lettres piégées

d'après AP

Des lettres et un petit colis piégés ont été livrés, hier, dans cinq villes américaines, aux bureaux de sept sociétés ainsi qu'à la demeure d'un homme d'affaires. Personne n'a revendiqué la responsabilité de l'envoi de ces bombes miniatures.

Quatre femmes ont subi de légères blessures lorsqu'une lettre a explosé à New York. Toutes les autres lettres et les colis ont été désamorçés par les policiers.

Un porte-parole du FBI a déclaré à Washington qu'une enquête a été instituée. Il s'est refusé à tout autre commentaire.

La lettre qui a explosé avait été ouverte par une employée de la Merrill Lynch Inc., filiale de la maison de courtage du même nom.

Des lettres piégées sont également parvenues au bureau newyorkais de la Bunge Corporation, négociant international de moulées, et à la demeure d'un dirigeant de la Bunge, habitant Manhattan.

Les autres lettres ont été livrées à la DuPont Co. à Wilmington, Delaware; l'Exxon Building à New York; McDonald's Systems Inc., à Oak Brook, Illinois; Beatrice Foods Co., à Chicago; Marathon Oil Co., de Findlay, Ohio, a reçu un colis piégé.

Toutes les lettres ont cheminé par la poste et au moins cinq d'entre elles émanaient de l'exarkana, au Texas. Les autorités policières ont mis le public en garde contre tout courrier en provenance de l'exarkana.

Mao, malade, ne reçoit plus...

PEKIN (Reuter) — Le président Dier Ratsikara, chef de l'Etat malgache, a quitté Pékin, ce soir, sans avoir été reçu par le président Mao Tsé-toung.

Le président Ratsikara est le premier chef d'Etat étranger que ne reçoive pas le président Mao depuis quatorze mois.

Un porte-parole officiel chinois a déclaré à l'agence Reuter: "Le président Mao est d'un âge très avancé et son travail l'occupe encore beaucoup. Le comité central de notre parti a décidé de ne pas organiser pour le président Mao de rencontres avec des distingués visiteurs étrangers."

L'état de santé du président Mao, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans, donne des inquiétudes depuis quelque

temps. Son dernier visiteur étranger, M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan, avait déclaré, après l'avoir vu le 27 mai, que le président souffrait d'un mauvais rhume. De récentes photographies et des images télévisées ont montré le président affaibli dans un fauteuil, la tête reposant sur le dossier.

Pendant trois mois, l'an dernier, le président Mao n'avait reçu aucun étranger et on pense qu'il s'était alors rendu dans le Sud pour échapper aux rigueurs de l'hiver de Pékin.

Puis il avait repris ses audiences, recevant pendant plus d'une heure des hommes comme le président Gerald Ford et le chancelier Helmut Schmidt.

Depuis mars, ces audiences ont été réduites à une quinzaine de minutes. Les

photographies officielles ne le montrent plus debout et les sinologues pensent que l'on veut ainsi informer le peuple chinois de la fragilité de son chef.

Le président Ratsikara a été reçu par Chu Teh, président du Congrès du peuple, le parlement chinois. La presse a fait état de cette entrevue en première page et M. Hua Kuo-Feng, Premier ministre chinois, y a fait allusion dans un discours prononcé lors d'un banquet.

Il est possible, estiment les observateurs, que ce soit maintenant Chu Teh, le plus connu des héros militaires du pays, qui reçoive les visiteurs étrangers à la place du président Mao. Le prochain est M. Malcolm Fraser, Premier ministre australien, attendu dimanche à Pékin.

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

ALLAIRE (Arthur)
A Lasalle, le 12 juin 1976 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Arthur Allaire, rentier, époux en premières noces de Yvonne Bellemare. Père de Rita épouse de Jean-Paul Gervais, Raymond époux de Hugette Beauchamp, Gérard épouse de Louise Trudel. Il laisse aussi sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale,
Lasalle

pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h00. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7 h.

ARCHAMBAULT (Jeanne)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 72 ans est décédée Jeanne Tremblay, épouse de feu Gérard Archambault, mère de Marcel (époux de Marguerite Cormier), Lise (épouse de Romeo Bélanger), Guy (époux de Suzanne Martin), Madeleine (épouse de Réal Gobeil), Monique (épouse de Pierre Leroux), Suzanne, Yvan, Jacques, André (époux de Micheline Pelletier). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Paul et Fortin,
835, rue Laurier est,

pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEAUJEU (Désiré)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 81 ans est décédé M. Désiré Beaujeu, époux de feu Olivia Coutu. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3472 Ste-Catherine est

pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture du salon à 2 h.

BIGRAS (Marcel)
Subitement à Ste-Dorothee, le 14 juin 1976, à l'âge de 49 ans est décédé Marcel Bigras, célibataire, fils de feu Donat Bigras et de Cornelle Bédard, demeurant au 1254, Bord-e-l'Eau, Ste-Dorothee, frère de Roger, André et Gérard. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc.
625, rue Principale
Ste-Dorothee

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Esperance où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Dorothee, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 h à 7 h.

BLANCHETTE (Yvonne)
A Ville St-Pierre, le 13 juin 1976 à l'âge de 76 ans, est décédée Yvonne Bélair, épouse de Alphonse Blanchette, mère de Vivienne, épouse de Patrick George. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame,
Lachine, angle 18e avenue,

pour se rendre à l'église St-Pierre aux Liens, où le service sera célébré à 14 h et de là au crématoire Montreal Memorial Park.

NAISSANCE

DEROME-LYSE (née Hamel)
et Denis ainsi que leur fille Caroline sont fiers d'annoncer la naissance d'un petit frère pour Caroline, Denis jr, pesant 8 lb 2 on, qui a fait son entrée dans la vie le 2 juin 1976 pour la plus grande joie de ses parents. Remerciements spéciaux au Dr Gilles Derome ainsi qu'au personnel de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal.

3033 SHERBROOKE E.
526-5955

BOILEAU (Marie-Antoinette)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 75 ans est décédée Mme Athanase Boileau, née Marie-Antoinette Proulx. Outre son époux, elle laisse un fils Bernard, époux de Pauline Ladouceur, ses filles, Monique et Lucile, ses soeurs, Germaine et Berthe (S.S.A.), et sa petite-fille Diane. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 1 h et de là au cimetière de St-Adolphe d'Howard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BRODEUR (Roland)
A Fabreville, le 13 juin 1976 à l'âge de 65 ans est décédé M. Roland Brodeur, époux de Aline Lévesque. Demeurant au 1150, 44e avenue, Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.M.D. Cyr Engr.
3845, boul. St-Martin,
Chomedey,

pour se rendre à l'église St-Léopold de Fabreville, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Janvier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7 h. Ouverture des salons à 2 h.

CARRIERE (Jeanne)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 76 ans est décédée Mme Napoléon Carrière, née Jeanne David. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, 4 fils: Jean-Guy, époux de Gabrielle Lacombe, Gérard, époux de Lucie Messier, Bernard, époux de Pauline Picard, et Jacques, 6 petits-enfants: Louise, Claude, Martine, Josée, Sylvain et Marie-Andrée, un frère Conrad David. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
4504, Ste-Catherine est

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CHARLAND (René)
Subitement à Greenfield Park, le 13 juin 1976 à l'âge de 55 ans, est décédé M. René Charland, époux de Gabrielle Thibault, père de Denise et Maurice, et frère de Mme René Biron (Hélène). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, rue Lorne,
St-Lambert,

pour se rendre à l'église St-Mary, angle Miller et Grove, Greenfield Park, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h. A la demande de la famille, salon fermé de 5 h à 7 h.

CHARTRAND (Lucienne)
A St-François, le 14 juin 1976 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Philippine Chartrand, née Lucienne Laviolette, demeurant à 7830, boul. des Milles. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.M.D. Cyr Engr.
7020, des Mille-Iles,

pour se rendre à l'église St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 h à 7 h. Ouverture des salons à 2 h.

CHOQUETTE (Joseph)
A Montréal, le 13 juin 1976 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Choquette, fils de feu Louis Choquette et de feu Rose-Délina Véronneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4240, rue Adam,

pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de L'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h p.m. Ouverture des salons à 2h.

DAGENAIS (Georges)
A Pointe-aux-Trembles le 12 juin 1976 à l'âge de 78 ans est décédé M. Georges Dagenais, époux en 1res noces de feu Yvonne Major et en 2es noces de Léontine-Juliette Lortie. Il laisse dans le deuil sa fille Mme Adrienne Desrochers (Simone), 4 fils Georges, Robert, Ronald et Gilbert, ainsi que 12 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils, 1 soeur Mme veuve Antoinette Ouellette. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11813, rue Notre-Dame est à 9h50 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DEPATIE (Mario)
A Montréal, le 13 juin 1976 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Mario Depatie, née Maria Courtemanche. Elle laisse dans le deuil 3 enfants: Gérard, Fernand et Bernard. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 est, Jean-Talon,

pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DROLET (Claire)
A Montréal, le 13 juin 1976 à l'âge de 51 ans est décédée Mme Charles-E. Drolet née, Claire Turcot. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère Mme Alicia Turcot, ses soeurs Mme Lucielle Gaudette, et Mme Suzon O'Doherty, son frère Claude Turcot, ses beaux-frères et belles-soeurs de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée et Urgel Bourgie Ltée,
5650, rue Côte-des-Neiges,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

DUCHESNE (Lucien)
A Montréal, le 14 juin 1976 à l'âge de 70 ans, est décédé Lucien Duchesne, époux de feu Gilberte Pelletier, père de Claude, Jacques, Denise, Lorraine, Pierre, Claire, Bernard, Ghislaine, G. Gérard, Hugette, Michel et Yves. Il laisse aussi ses gendres et belles-filles ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, H.-Bourassa,

à 10h50 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRES

VIGANT-GOSSELIN (Blanche)
1 an a passé chère maman depuis que Dieu est venu te chercher et te donner un repos bien mérité. De ta nouvelle demeure du haut du ciel protège tes enfants qui pensent à toi tous les jours et ne t'oublieront jamais. Une messe 1er anniversaire sera chantée pour toi le 15 juin à la paroisse St-Charles-Garnier, 1195 Sauvé, à 7 h 30 p.m. Recommandée par tes 12 enfants-Parents et amis sont priés d'assister.

DUGAS (Wilfrid)
A Repentigny, le 14 juin 1976 à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilfrid Dugas, ancien pompier de la ville de Montréal, époux d'Aimée Wilson. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Omer, époux de Françoise Brunet, Albert, Réal, époux de Germaine Gagnon, Aimé, époux de Jacqueline Paris, Gilbert (Mme Jacques St-André), Gilbert, époux de Claire Laplante, une soeur Agnès Vachet, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame,
Repentigny,

à 2h50 pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny, où le service sera célébré à 3h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FEX (Gérald N.)
Accidentellement, le 13 juin 1976, à l'âge de 18 ans est décédé Gérald N. Fex, fils de M. et Mme Roland Fex, frère de Richard, Linda (Mme A. Bouchard), Roland jr, Norma (Mme W. Doiron), Carole (Mme R. Ross), Rose, Angie et Douglas. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à 11 h en la chapelle des salons

D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain (sortie 20, Cartier, Pointe-Claire),

et de là au cimetière de Rideau Memorial Gardens.

GAUTHIER (Ernestine)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 75 ans 6 mois, est décédée Mme veuve Ernestine Gauthier, née Ernestine Paquette. Elle laisse ses 7 enfants: Gérard (Annie Scurtie), Maurice (Rose-Anne Desjarais), Fernand (Marguerite Forcier), Liliane (Jean R. Gariépy), Denise (Lucienne Ager), Raymond (Victor Scurtie), Claire (Réal Jean), ainsi que ses 24 petits-enfants et ses 3 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée,
340, Jarry est,

à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRAVEL (Arthur)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 85 ans est décédé M. Arthur Gravel, époux de feu Clara Roy. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Rosanne, Gérard, Georges, Maurice, ainsi que sa soeur Angéline Bélanger. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A. Savaria Ltée
340, Jarry est

à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

KELLY (Jean-Paul)
A Pointe-aux-Trembles, le 13 juin 1976, à l'âge de 55 ans est décédé M. Jean-Paul Kelly, époux de Fernande Paul. Il laisse dans le deuil son fils Richard et son épouse, Georgette Rondeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
11813 Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles,

pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

POITRAS (Henri)
Cher Henri, mari bien-aimé, il y a un an le 15 juin, la mort est venue te séparer de nous. Un an après tu es toujours vivant, dans notre esprit et notre cœur. Veille sur nous, au revoir au Ciel, repose en paix. Une messe anniversaire sera chantée le 24 juin 1976, à 8 h a.m. en l'église St-Charles-Garnier. Recommandée par ton épouse et tes enfants.

KUCYNIK (Pelagia Wroblewska)
A Lachine le 12 juin 1976 à l'âge de 80 ans est décédée Pelagia Wroblewska, épouse de feu Stephan Kucyniak, mère de Mary, Michael, Henry-John, de feu Anthony et James W. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost
Lachine

pour se rendre à l'église catholique ukrainienne St-Basil, rue Provost, Lachine, où le service sera célébré à 3h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

LANE (Aline)
Accidentellement à Montréal, le 13 juin 1976 à l'âge de 17 ans, est décédée Aline Lane, étudiante au collège Marie-Victorin, fille de Clifford Lane et Marthe Allard (Guide-Mont-Royal), demeurant boul. St-Joseph, plusieurs oncles et tantes, ainsi que cousins et cousines lui survivent. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Paul et Fortin,
835, avenue Laurier est,

pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé mardi après-midi 11 h p.m. Salon fermé de 5 à 7 h.

LEFEBVRE (Jeanne)
A Montréal, le 12 juin 1976 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Ernestine Lefebvre, née Jeanne Dupont. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. Bernard Belhumeur (Marie-Paule), M. Maurice Gignac (Jacqueline), Raymond, époux de Janine Pagé, Roger, époux de Cécile Desmarais, Gérard, époux de Ghislaine Lachapelle, 12 petits-enfants et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11,130 boul. Pie-IX,

pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

LEFEBVRE (Rosario)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 59 ans est décédé M. Rosario Lefebvre, contremaître à L.M.W. Bombardier Industries, époux de Lina Paradis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Lucie (Mme Denis Ménard) et deux-petits-enfants François et Marc. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2251, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église St-Mathieu, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Michel de Shawinigan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

LEGER (Grâce)
A l'Hôpital Général de Verdun, le 13 juin 1976, à l'âge de 88 ans est décédée Grâce Thornton, épouse de feu Arthur Léger, mère de Gérard, Allan, Douglas, Florence (Mme P. Garceau), Annie (Mme J. P. Boyle), Lilian (Mme G. Blakeley), Rita (Mme A. Dumas), soeur d'Albert et Bella (Mme Pretlove). Lui survivent également plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J. F. Wilson et Fils,
5784, av. Verdun,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association pour les retardés mentaux de Montréal, 6915 Henri-Bourassa ouest, seraient appréciés.

LES PETITES ANNONCES...
ce qu'il y a de mieux après Loto-Québec
285-7111

LEMIRE (Rose-Alma)
A Mascouche, le 13 juin 1976, à l'âge de 73 ans est décédée accidentellement Mme Rose-Alma Lemire, née Rose-Alma Roch, demeurant 30 rue Leblanc, l'Épiphanie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, une fille et un gendre Fleur-Ange (épouse de Treflé Beauchamp), 2 fils et 2 belles-filles: Paul-Emile (époux de Simone Deslongchamps), Maurice (époux d'Agathe Deslongchamps), une soeur Mme Marie Alda Gouger, 11 petits-enfants et un arrière-petit-fils, plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Roch et Frère,
5, rue Leblanc,
l'Épiphanie,

pour se rendre à l'église paroissiale de l'Épiphanie, où le service sera célébré à 2h30, p.m. et de là au cimetière de Mascouche, vers 4 h p.m., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MAISONNEUVE (Anne-Marie)
A St-Janvier, le 13 juin 1976, à l'âge de 80 ans, 4 mois, est décédée Mme Stanislas Maisonneuve, née Anne-Marie Frenette, demeurant 194 rue de l'Église, St-Janvier. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Aubin Inc.,
35, rue Victor ouest,
Saint-Janvier,

à 9h45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Janvier, où le service sera célébré à 10 h a.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

MOALLI (Eugenio)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Eugenio Moalli, époux de Corina Scullion. Oncle de Nina (Mme Domenico Mauri), Teresa (Mme veuve Angelo Pizzagalli), Joseph époux de Juliette Pérusse, Ernest époux de Simonne Longpré et Mme veuve Ermanno Moalli. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Granato Engr.,
292 est, Jean-Talon,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PLANTE (Maurice)
A Ste-Angèle-de-Monnoir, le 13 juin 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Plante, ex-employé des Postes de la ville de Montréal, époux de Jeannette Monier. Outre son épouse, il laisse ses enfants M. et Mme Maurice Plante jr, (Hugette Lecavalier), M. et Mme Paul Ferguson (Andrée Plante), Lise, Gisèle, Jacques, 3 petits-enfants, frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Delphis Monast et Fils,
45, rue Principale à Ste-Angèle-de-Monnoir,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Angèle-de-Monnoir, où le service sera célébré à 2h30, et de là au cimetière de Ste-Angèle-de-Monnoir, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

PRINCE (Jean-Baptiste)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Prince, époux d'Amanda Samson, autrefois de Victoriaville, père de Cyrille, époux de Jeanne Ouellette, Marie-Jeanne, épouse de Donat Lefebvre et Rollande Prince, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,

pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Albert)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 70 ans est décédé M. Albert Rainville, époux d'Alice Morin. Outre son épouse, il laisse un fils Serge, époux de Louise LaVoie, ses soeurs Marie, Emelda, Adrienne, et Sr Léa Rainville, un frère Viateur. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2645 est, Henri-Bourassa à 9 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RICHARD (Dr Liguori)
A Outremont, le 14 juin 1976, à l'âge de 60 ans, est décédé Dr Liguori Richard, époux de Yolande Legendre. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Yves, Luc, Mme Roland Strauss (Lise), Roger, Alphonse, Jacques, Jocelyne et Monique, ses frères et soeurs, rév. père François Richard, s.j., Philippe, Mme Alma Dupuis, de Montréal, Régina, Annonciade, Joseph, du Nouveau-Brunswick, ses beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Alexandre Drolet, Alphonse Legendre, de Montréal, M. et Mme Rosaire Legendre d'Halifax, M. et Mme Paul Geoffroy, M. et Mme Gabriel Legendre, M. et Mme Camille Legendre, Mlle Monique Legendre et Mme Alfred Legendre, de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
et J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,

à 10h45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SAISONNE (Willie)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Willie Saisonne, époux de Denise Paiement. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

MAKIN (Margaret)
A l'hôpital Général de Montréal, dimanche le 13 juin 1976, est décédée Margaret Harding, épouse de Maurice Makin, mère de Deltra (Mme B. Hutchison) et Phillip, grand-mère de Ann et Lora, soeur de Louisa Luillier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant à 11 h en la chapelle des salons

J.F. Wilson et Fils,
5784, avenue Verdun.
Heures de visites de 2 à 5 h et de 7 à 9 h.

THERIAULT (Jean-Guy)
A St-Jacques de Montcalm, le 14 juin 1976, à l'âge de 41 ans, est décédé Jean-Guy Thériault, ingénieur Guy, demeurant 686 Notre-Dame, St-Sulpice, époux de Ruth Gravel. Les funérailles auront lieu jeudi avant-midi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Placide Perreault,
8, rue Venne, St-Jacques,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Angèle-de-Monnoir, où le service sera célébré à 2h30, et de là au cimetière de Ste-Angèle-de-Monnoir, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

LES PETITES ANNONCES

1 - C'EST RAPIDE
2 - C'EST EFFICACE

la presse

285-7111

ROBERT (Emile)
Subitement à Magog, le 12 juin 1976 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Emile Robert époux de feu Lucienne Masse. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres, brux: M. et Mme Claude Gauthier (Madeleine), M. et Mme Jacques Robert (Aline De Marco), M. et Mme Robert Charbonneau (Hélène), M. et Mme Yvon Robert (Huguette Robert), M. et Mme Bertrand Jodoin (Monique), M. et Mme Jean-Louis Robert (Jeannine Gagnon), M. et Mme Marcel Robert (France Desmarais) M. et Mme Pierre Robert (Liette Chrétien) et de nombreux petits enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Ed. Darche et Fils,
505, Curé Poirier ouest,
Longueuil,

pour se rendre à l'église St-Charles Borromée où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h00.

SAMSON (Willie)
A Montréal, le 14 juin 1976, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Willie Samson, époux de Denise Paiement. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

POUR CHANGER OU ANNULER VOTRE ANNONCE 285-7205

Avis de décès
recus après les heures de tombes

FAITES PASSER VOTRE MESSAGE DANS LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

POUR PLACER UNE PETITE ANNONCE

LES PETITES ANNONCES

1 - C'EST RAPIDE
2 - C'EST EFFICACE

la presse

285-7111

SIMPSON (Angéline)
A Montréal, le 13 juin 1976, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Arthur Simpson, née Angéline Dumas, autrefois de Sorel. Outre son époux elle laisse dans le deuil un beau-frère, M. Gérard Simpson ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 10 h 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

LABELLE (Marie-Rose)
A l'occasion du décès de Marie-Rose Neault, M. Alphonse Labelle et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie, soit par envoi de fleurs, ou par des visites aux salons funéraires.

LALONDE (Vaudreuil)
Mme Vaudreuil Lalonde et les membres de sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Vaudreuil Lalonde, survenu le 28 mars dernier. On remercie de façon spéciale tous ceux qui ont offert un don au Fonds de Recherches Institut de Cardiologie de Montréal.

Mesures spéciales de sécurité au procès Harris

LOS ANGELES (UPI) — Des lettres menaçant le chef de police Edward Davis et plusieurs autres personnalités ont amené hier les autorités à décider d'instruire le procès de William et Emily Harris dans une salle de tribunal à sécurité maximum. Les accusés, ex-membres de la Symbionese Liberation Army, doivent subir leur

procès la semaine prochaine pour l'attaque à main armée, en mai 1974, d'un magasin d'articles de sport de Los Angeles. Patricia Hearst est elle aussi impliquée dans cette affaire, mais elle doit subir son procès séparément. William Harris a immédiatement protesté contre l'utilisation de la salle à sécurité

maximum, où le public est séparé du tribunal par une vitre à l'épreuve des balles. Me Leonard Weinglass, l'avocat d'Emily Harris, a révélé que l'une des lettres menaçait le chef Davis d'enlèvement si les Harris n'étaient pas relâchés. Six autres lettres proféraient des menaces similaires à l'endroit d'autres personnes.

Par ailleurs, le juge de la Cour supérieure Mark Brandler a rejeté une motion de la défense demandant que l'interrogatoire des candidats jurés se fasse hors de la présence des journalistes et du public. William Harris, qui assure sa propre défense, a fait remarquer qu'au procès de Patricia Hearst pour vol de

banque, à San Francisco, l'interrogatoire des candidats au jury s'était fait en privé. Il s'est plaint de ce que Mlle Hearst jouisse d'un traitement privilégié, en faisant remarquer qu'il ne serait pas surpris si l'interrogatoire de son jury se faisait encore une fois en privé lors de son procès pour l'affaire de Los Angeles.

Le juge Brandler a accédé par contre à une motion de la défense demandant que chaque candidat au jury soit interrogé sans que les autres soient présents. Les jurés avisés par ailleurs les journalistes de faire preuve de discrétion dans leurs commentaires et a fait savoir qu'il n'aurait pas l'intention de lire ou écouter les commentaires du procès.



Connie Francis, à sa sortie du tribunal.

Pas de procès privé pour Connie Francis

NEW YORK (AP) — La Cour d'appel des Etats-Unis a cassé hier la décision d'un juge fédéral en lui intimant l'ordre d'ouvrir au public et à la presse le procès civil dans lequel est impliquée la chanteuse Connie Francis.

Jeudi dernier, le juge Thomas Platt avait accédé à la demande des avocats des deux parties en faveur d'un procès privé dans cette affaire, où Mme Francis réclame à la Howard Johnson Motor Lodges des dommages et intérêts de \$5 millions: elle soutient que cette entreprise hôtelière ne lui a pas assuré une sécurité suffisante alors qu'elle séjournait dans un motel de Long Island, en 1974, où elle fut violée dans sa chambre.

Les trois juges de la Cour d'appel ont fait valoir que la décision du

juge Platt allait à l'encontre des règlements relatifs aux procès fédéraux. Ils ont souligné toutefois que certaines portions du procès pourraient être soumises à un contrôle particulier, à condition que l'on fournisse des raisons plus spécifiques que le simple fait que les deux parties désirent des délibérations secrètes.

L'avocat de Mme Francis, Me Richard Frank, a fait remarquer que la décision de la Cour d'appel aurait un effet désastreux sur la chanteuse, qui sera évidemment soumise à un contre-interrogatoire lors du procès.

En obtenant l'interdiction du procès à la presse et au public, la semaine dernière, les avocats avaient soutenu qu'un procès public imprimerait aux débats "une atmosphère de carnaval" et ne ferait que susciter un intérêt lascif.

Un automobiliste se noie dans la rivière l'Assomption

Un homme de 70 ans a perdu la vie, en fin d'après-midi, hier, quand son automobile a plongé dans les eaux de la rivière l'Assomption, à Charlemagne, en banlieue est de Montréal.

La victime est M. Wilfrid Bélanger, un paysagiste de Saint-Paul-l'Ermitte. Il était le père de Mlle Fleurette Bélanger, secrétaire à la section des Arts et lettres, à LAPRESSE.

La voiture de M. Bélanger serait entrée à vive allure dans l'aire de stationnement d'un petit restaurant, près

du pont de Charlemagne, pour tamponner une autre automobile qui a aussi été précipitée dans l'eau. Il semble que l'accident soit imputable à une défectuosité mécanique: on croit que l'accélérateur est resté coincé au plancher ou que les freins ont lâché.

Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont réussi à retirer les automobiles de la rivière, sans toutefois repérer le corps de la victime. Les recherches ont repris aujourd'hui.

Déguisé en prêtre pour voler deux vaches et deux veaux

QUEBEC (PC) — Gilles Denis, un Montréalais de 34 ans, s'est reconnu coupable, hier, d'avoir volé deux vaches et deux veaux à un cultivateur de Saint-Apollinaire, dans le comté de Lotbinière.

Déguisé en "curé", Denis avait obtenu la confiance du cultivateur, lequel lui avait permis d'emporter les bêtes moyennant la promesse d'être payé plus tard.

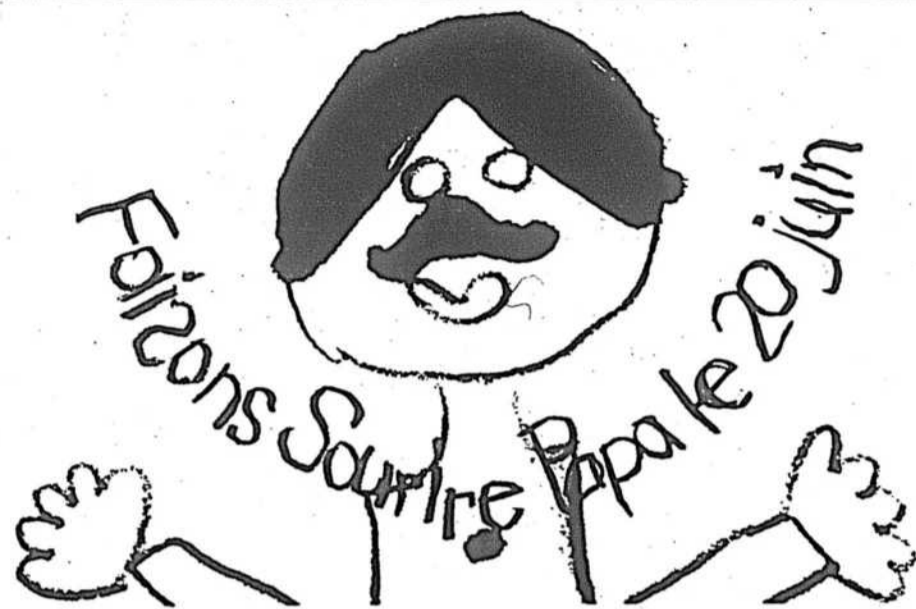
Le juge Gilles Lahaye, de la Cour des sessions de la paix de Québec, a fixé le prononcé de la sentence au 14 septembre et a ordonné que l'inculpé demeure en prison jusqu'à cette date.

L'individu n'en était pas à son premier déguisement. Il traîne un dossier judiciaire qui en dit long sur ses aventures qui lui ont mérité le surnom d'Arsène Lupin canadien.

C'est ainsi qu'il fut "missionnaire canadien" en Amérique latine, et fut arrêté en 1973 alors qu'il célébrait la messe dans une église du Mexique.

Il fut également "criminologiste" dans la cause du récidiviste Jacques Paradis, à Trois-Rivières, en 1971. Réussissant à convaincre le juge de la réhabilitation de son client, il obtint pour celui-ci une sentence de cinq mois d'emprisonnement pour une offense punissable de 14 ans.

Le ministère de la Justice porta l'affaire en Cour d'appel et obtint une condamnation de cinq ans.



Dites-lui avec Monsieur Rochas ou Moustache

Deux grandes vedettes du monde de la parfumerie. La recherche du détail caractérise la présentation.

Monsieur Rochas pour un papa qui aime les odeurs tenaces et racées.
1) Après-rasage en atomiseur, 4 oz 10.00. 2) Lotion friction, 7 1/2 oz 8.50. 3) Savon 5.00.

Moustache un peu plus doux et discret.
4) Après-rasage 8 oz 12.00
5) Eau de Cologne 4 oz 9.75

Plusieurs autres formats et prix. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) seulement. (216)

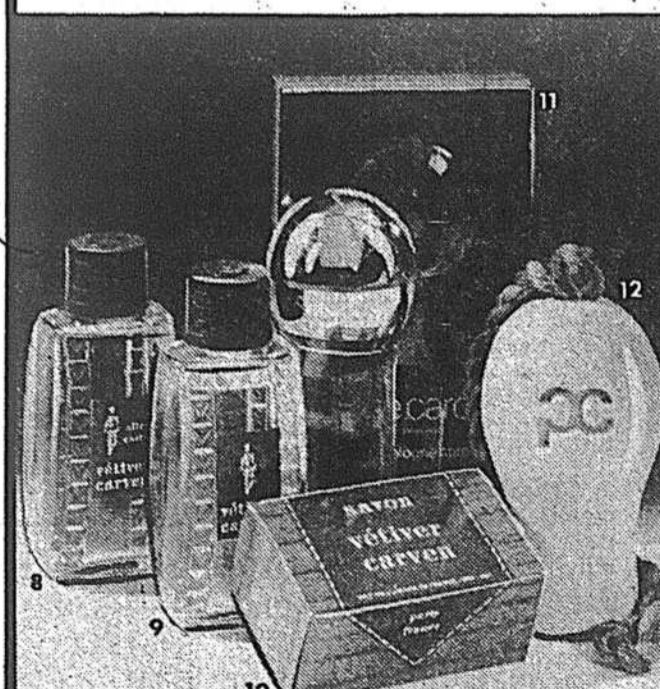


Spécial English Leather pour un papa

Vous avez frappé juste — c'est déjà son parfum préféré sinon donnez-lui la chance de le connaître. 6) Dans une trousse de voyage voici 4 flacons de lotion après-rasage de 2 oz chacun: English Leather, Timberline, Lime, Wind Drift. 7.50 l'ens.

7) Présentation-cadeau 3-pièces: après-rasage 2 oz, eau de Cologne 2 oz et savon, l'ens. 5.00

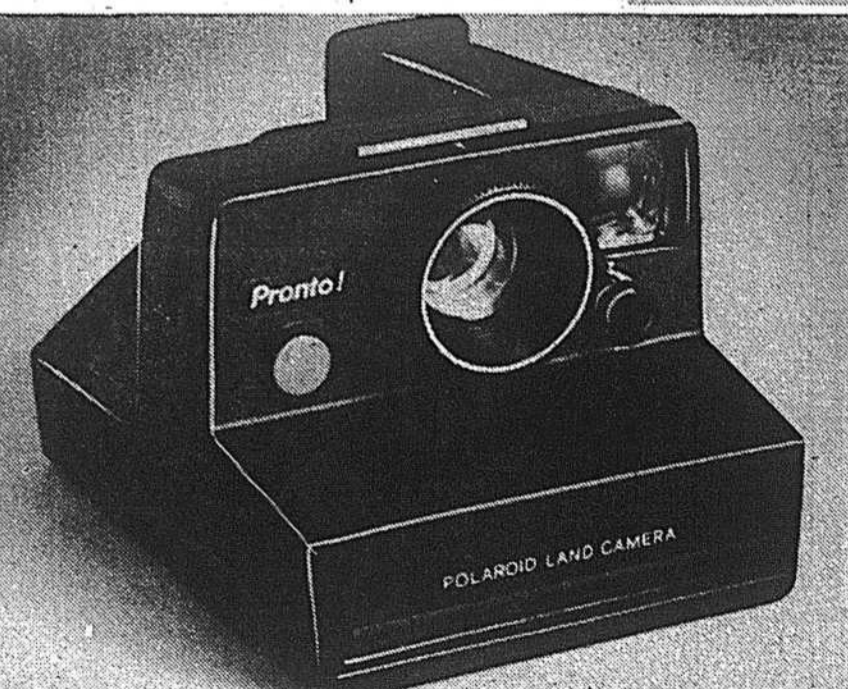
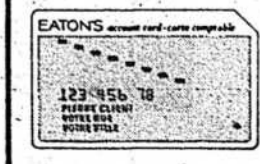
Offre-prime: à l'achat de 5.00 et plus de produits English Leather, vous recevrez en prime le nécessaire après-rasage suivant: English Leather 1 oz, Timberline 1 oz, Lime 1 oz, Wind Drift 1 oz Eaton Centre-ville et à ou par tous les autres magasins Eaton. (216).



Offrez Vétiver de Carven ou Pierre Cardin

Vétiver de Carven mystérieusement épicé et adressé aux papas dynamiques. 8. Lotion après-rasage 4 oz 6.50. 9. Eau de toilette de 4 oz 10.00 10. Savon 100 g 5.00.

Pierre Cardin, un nom prestigieux, des effluves mode, une présentation futuriste. 11. Eau de Cologne en atomiseur 2 1/2 oz 12.00. 12. Savon sur cordonnet 7 1/2 oz 6.50. Plusieurs autres formats et prix dans les deux gammes. Eaton Centre-ville seulement. (216).



Pronto! C'est la Fête des pères 6900

Pronto de Polaroid, un appareil-photo qui rendra mémorable ce 20 juin. Pronto, le dernier-né de Polaroid, si léger 16 onces seulement. Si facile d'emploi, cellule photo-électrique qui assure une exposition précise automatique. Il suffit d'insérer la cartouche SX-70 de 10 poses (6.98 non comprise), de cadrer la scène et de presser sur le bouton rouge. Avec courroie-bracelet et bandoulière. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par tous les autres magasins Eaton 512.

Démonstrations Pronto Polaroid
Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval.

Vendredi 18 juin 19 h à 21 h — Samedi 19 juin 12 h à 16 h

Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton.